



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

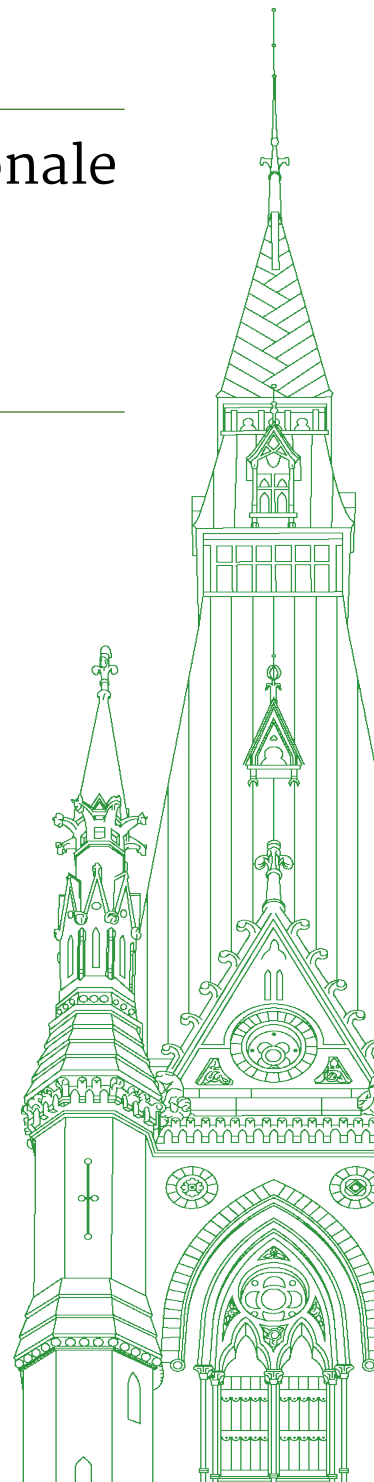
Comité permanent de la défense nationale

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 025

Le lundi 23 février 2026

Président : Charles Sousa



Comité permanent de la défense nationale

Le lundi 23 février 2026

• (1100)

[Traduction]

Le président (Charles Sousa (Mississauga—Lakeshore, Lib.)): Bonjour à tous.

La séance est ouverte.

Bienvenue à la 25^e réunion du Comité permanent de la défense nationale de la Chambre des communes.

Monsieur Savard-Tremblay, je suis heureux de constater que vous êtes en parfaite santé et en sécurité à la maison. Nous sommes vraiment désolés de ce qui s'est passé. C'est très traumatisant.

Je tiens également à souhaiter la bienvenue à quelques nouveaux membres, qui en remplacent quelques autres étant donné que ceux-ci ne pouvaient pas être parmi nous aujourd'hui. Je vous remercie.

Les témoins sont présents.

Je sais qu'il y a un certain nombre de motions à traiter. J'ai consulté le vice-président, et nous allons réserver un peu de temps à la fin de la réunion pour essayer de s'en occuper. Il y a aussi d'autres renseignements que je tiens à vous communiquer dans quelques instants au sujet de déplacements à venir, mais il y a aussi d'autres problèmes qui sont survenus et dont vous devriez tous selon moi être au courant.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le mardi 16 septembre 2025, le Comité se réunit pour reprendre son étude du lien entre la défense nationale, la sécurité nationale et le secteur des minéraux critiques.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Les députés peuvent y participer en personne ou au moyen de l'application Zoom.

Avant de poursuivre, j'invite les participants à consulter les consignes, qui se trouvent sur la table et qui visent à prévenir les incidents acoustiques de manière à protéger la santé et la sécurité des interprètes.

Je rappelle aux témoins et aux députés de bien vouloir attendre que je les nomme avant de prendre la parole. Si vous souhaitez intervenir, veuillez lever la main. Les participants qui sont sur Zoom doivent utiliser la fonction « Lever la main ». Le greffier et moi-même ferons de notre mieux pour gérer l'ordre des interventions. Pour l'interprétation, veuillez utiliser votre oreillette. Si vous êtes sur Zoom, utilisez le canal approprié.

Encore une fois, tous les commentaires doivent être formulés par l'intermédiaire de la présidence.

Je souhaite la bienvenue aux témoins.

Nous accueillons Hudson Lester, directeur général pour le Nunavut de la NWT and Nunavut Chamber of Mines, qui se joint à nous par vidéoconférence. Il y a également Jeff Gaulin, vice-président aux affaires corporatives de Vale Base Metals, Photinie Koutsavlis, vice-présidente aux affaires économiques et au changement climatique de l'Association minière du Canada, ainsi que Michael Gullo, vice-président aux politiques publiques du Conseil canadien des affaires.

Je m'excuse, mais veuillez rappeler votre nom lorsque vous prenez la parole, ce qui nous permettra à tous de savoir qui vous êtes.

Passons aux déclarations préliminaires des témoins. Vous disposez d'un maximum de cinq minutes.

Monsieur Lester, pourquoi ne pas commencer par vous?

Hudson Lester (directeur général, Nunavut, NWT and Nunavut Chamber of Mines): Je vous remercie, monsieur le président.

Je suis parmi vous aujourd'hui depuis Iqaluit, au Nunavut, au nom de la chambre des mines du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest.

Du point de vue de la chambre de commerce, la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques est en cohérence avec les notions de disponibilité opérationnelle de la Défense ainsi que de protection de la souveraineté dans l'Arctique. En effet, les infrastructures relatives à l'exploitation minière, aux ports, aux routes, aux réseaux électriques, à l'accès aérien et aux communications sont celles-là mêmes qui permettent au Canada d'exercer ses activités en toute sécurité dans le Nord.

La sécurité énergétique du Nunavut est un enjeu de sécurité nationale. La chambre de commerce est favorable aux investissements judicieux, mais pour ce qui est des minéraux critiques, le Canada ne doit pas se contenter d'en posséder: il doit pérenniser son contrôle au moyen d'ententes d'écoulement, de mécanismes de financement et de la logistique. Pour être un fournisseur fiable pour ses alliés, y compris l'OTAN, le Canada doit opérationnaliser les projets au moyen d'infrastructures permanentes et d'une capacité de transformation nationale ou alliée. La collaboration avec des alliés de confiance devrait d'ailleurs se traduire par un renforcement de la souveraineté canadienne, des partenariats avec les Inuits et des capacités en région nordique et non par le transfert de leviers stratégiques vers l'étranger.

C'était là ma déclaration préliminaire. Je vous remercie, monsieur le président.

• (1105)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Lester.

Photinie Koutsavlis, c'est à vous. Je vous prie de bien vous identifier.

Photinie Koutsavlis (vice-présidente, Affaires économiques et changement climatique, Association minière du Canada): Merci, monsieur le président. Je m'appelle Photinie Koutsavlis et je représente l'Association minière du Canada.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, merci beaucoup de m'avoir invitée à témoigner aujourd'hui.

Le Canada produit des minéraux critiques destinés à toute une variété d'usages essentiels aussi bien à notre économie qu'à notre sécurité nationale. Ces matériaux sont à la base des réseaux énergétiques, des transports, de la fabrication de pointe, des infrastructures numériques, des technologies propres et des applications de défense ou liées à la sécurité. En plus de produire une bonne soixantaine de minéraux et de métaux, le Canada est l'un des principaux producteurs d'uranium, de potasse, de nickel, d'aluminium, de palladium et d'or dans le monde, sans compter qu'il recèle un potentiel exceptionnel à l'égard du cuivre, du graphite, du lithium, d'éléments des terres rares, du tungstène et du niobium.

Le secteur minier constitue déjà un pilier économique névralgique qui a ajouté environ 117 milliards de dollars au PIB en 2023 tout en générant pour 151 milliards de dollars en exportations, sans compter qu'il assure, directement ou indirectement, un emploi à plus de 700 000 Canadiens. Toutes proportions gardées, il demeure par ailleurs le principal employeur privé d'Autochtones au pays. Les marchés financiers canadiens répertorient à peu près 40 % des sociétés minières du monde, ce qui fait du Canada une plaque tournante mondiale du financement et de l'expertise dans le secteur minier. C'est une envergure qui fait la différence, car les minéraux critiques n'ont rien d'un produit de niche: ils sont essentiels à la résilience économique, à la capacité concurrentielle industrielle et à la sécurité nationale.

Le problème pour le Canada vient non pas d'une éventuelle pénurie de ressources minières, mais bien du risque de concentration et d'exécution. En effet, pour de nombreux minéraux critiques, les chaînes d'approvisionnement mondiales demeurent fortement concentrées, en particulier en ce qui concerne la transformation et le raffinage. La Chine, qui contrôle grosso modo de 85 à 90 % du raffinage de terres rares et de la production d'aimants à l'échelle mondiale, a élargi ses contrôles à l'exportation et ses exigences en matière de permis à l'égard d'une liste croissante de minéraux critiques. Pour les économies avancées, cette tendance est une source de vulnérabilités bien réelles qui fait ressortir la nécessité d'avoir accès à un approvisionnement sûr et varié auprès de pays de confiance ainsi que de consolider la base industrielle du Canada en matière de défense et la capacité de notre pays à disposer de chaînes d'approvisionnement nationales sûres de manière à répondre aux exigences de ses alliés.

Quoique le Canada soit bien placé pour réagir, les tendances en matière de production et de transformation montrent qu'il doit bouger. En effet, malgré l'ampleur des richesses minérales du pays, la production de plusieurs matières premières cruciales dans les domaines de la défense et de la fabrication de pointe s'essouffle depuis 10 ans. Pensons par exemple au cuivre et au nickel, avec une baisse respective d'environ 20 % et de plus de 30 %.

Sur la même période, un certain nombre de fonderies et d'usines de raffinage ont fermé leurs portes au pays. Même s'il y a des usines de transformation dans 8 provinces, la production, et donc la disponibilité au pays de plusieurs métaux raffinés déterminants, est inférieure à ce qu'elle était il y a 10 ans, ce qui n'est pas anodin, puisque de nombreux minéraux critiques employés dans le domaine

de la défense sont récupérés au moyen de procédés de fusion et de raffinage, souvent en tant que coproduits, au lieu d'être extraits directement d'une mine.

Le budget de 2025 représente la tentative la plus ambitieuse à ce jour d'inverser ces tendances. Il prévoit des mécanismes porteurs pour stimuler les investissements, dont le fonds souverain pour les minéraux critiques, doté d'une enveloppe de 2 milliards de dollars, le fonds du premier et du dernier kilomètre, l'élargissement des crédits d'impôt à l'exploration et des changements au crédit d'impôt à l'investissement dans la fabrication de technologies propres pour mieux refléter la géologie polymétallique du Canada et soutenir les projets à court terme relativement au cuivre, sans parler du financement pour favoriser la transformation de minéraux critiques, les investissements alliés et le développement d'un mécanisme pour constituer des réserves. Le budget de 2025 privilégie également les infrastructures à double usage dans les régions nordiques ou éloignées, de manière à protéger la structure logistique et les chaînes d'approvisionnement qui concourent aux objectifs en matière d'économie et de sécurité.

Il reste néanmoins des problèmes au chapitre de la mise au point et de l'exécution. Ainsi, le crédit d'impôt à l'investissement a peu d'utilité lorsqu'il s'agit de miser davantage sur la revalorisation des mines, car les dépenses admissibles sont très réduites à l'égard des sites miniers existants. Inclure diverses dépenses d'aménagement au Canada, notamment pour l'exploitation souterraine, serait l'un des moyens les plus efficaces de stimuler la production à court terme, puisque les projets en cause sont déjà assortis de permis et qu'ils remportent déjà l'aval de la population, sans parler du fait que les infrastructures sont déjà en place, ce qui fait baisser les dépenses tout en atténuant les risques. Sudbury est un bon exemple à ce chapitre. Mme Lapointe connaît très bien cette réalité.

Parallèlement, il convient de mieux soutenir les étapes initiales du cycle minier, de manière à éviter que les découvertes prometteuses se soldent par des projets orphelins. L'élargissement des frais de prospection au Canada aux analyses techniques et aux études de faisabilité, des documents essentiels, mais coûteux qui entravent souvent la réalisation de projets autrement viables, atténuerait les risques aux premières étapes.

● (1110)

Au bout du compte, un accès garanti aux minéraux critiques est un enjeu de sécurité nationale qui requiert non seulement la constitution de réserves, mais également une production soutenue, des installations de transformation, des infrastructures et des partenariats de confiance et pérennes. Lorsqu'elle atténue le risque de concentration et qu'elle favorise la mise en production, la coopération internationale peut par ailleurs ajouter de la valeur aux projets.

L'idée d'une alliance du G7 sur la production de minéraux critiques s'annonce très prometteuse. Elle est d'ailleurs déjà en voie de se concrétiser. Alors que le Canada préside le G7, l'alliance a commencé à opérationnaliser des projets en coordonnant les capitaux publics et privés, en concluant des ententes d'écoulement et en faisant baisser le risque de concentration parmi les partenaires de confiance.

En conclusion, le succès de l'approche proposée dépendra de son exécution. Les programmes doivent s'adapter au rythme des affaires. Les délais de délivrance des permis doivent continuer de s'améliorer, et pour consentir des investissements au fil de dizaines d'années, les dirigeants d'entreprises ont besoin d'une feuille de route précise et prévisible. Les initiatives internationales sont un plus à ce chapitre, mais elles ne pallieront jamais une exécution efficace ou une stratégie gagnante à l'échelle nationale.

La priorité réside actuellement dans l'exécution, justement. Il s'agit de concrétiser rapidement les mesures proposées dans le budget de 2025, d'accélérer l'approbation des projets, de consolider les infrastructures et de traduire la volonté politique en production effective. Si le Canada fait bien les choses, il pourrait améliorer sa résilience économique tout en concourant à ses objectifs en matière de sécurité nationale.

Je vous remercie et je serai ravie de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup.

Pourquoi ne passerions-nous pas maintenant à vous, monsieur Gullo, pour cinq minutes.

Michael Gullo (vice-président, Politiques publiques, Conseil canadien des affaires): Je suis heureux d'être parmi vous ce matin.

Comme le président l'a signalé, je m'appelle Michael Gullo et je suis vice-président aux politiques du Conseil canadien des affaires.

Le Conseil se compose de 170 cadres supérieurs et entrepreneurs qui proviennent des principales entreprises du Canada. Fondé en 1976, il a pour mandat de faire du Canada le meilleur pays au monde où vivre, travailler, investir et prendre de l'expansion.

Avant de passer à mes observations, je tiens à féliciter le gouvernement fédéral d'avoir présenté sa première stratégie industrielle de défense, dont beaucoup d'éléments reflètent les recommandations que nous avions formulées dans notre rapport de 2024 intitulé « Sécurité et prospérité ».

J'en viens maintenant à mes observations.

Vous n'êtes pas sans savoir que le Canada rencontre actuellement de nombreux vents contraires. Les problèmes de productivité et le faible niveau d'investissement des entreprises perdurent, sans compter que le pays a perdu des parts de marché mondiales à l'égard de beaucoup de ressources de premier plan, dont les minéraux critiques. Pourtant, on sait qu'une croissance mondiale est à prévoir. Tandis que la croissance démographique et l'essor rapide de la classe moyenne à l'échelle planétaire engendrent une forte demande en énergie et en ressources, la sécurité nationale et le recours aux énergies propres propulsent la demande mondiale en minéraux critiques.

Le Canada a beaucoup à offrir, et nous savons que nos alliés et partenaires commerciaux sont à la recherche de fournisseurs stables. Être riche en ressources, c'est bien, mais si nous entendons concrétiser nos ambitions commerciales, des changements structurels s'imposent.

Voilà pourquoi, l'an dernier, le Conseil a rédigé « Vendre à nos forces », une feuille de route pour tirer parti des ressources du Canada en pleine période d'incertitude mondiale. Ce rapport préconise une approche pangouvernementale pour libérer l'immense potentiel du Canada tout en associant l'image de notre pays en tant que fournisseur de confiance pour l'énergie et les minéraux critiques. Alors que la militarisation des ressources et des chaînes d'approvi-

sionnement devient de plus en plus courante, le Canada devrait en profiter pour intensifier ses échanges commerciaux avec ses alliés qui privilégient la sécurité nationale et l'exploitation responsable des ressources.

Nous estimons que le Canada peut être un fournisseur principal de minéraux critiques pour ses alliés de l'OTAN. Vu la manipulation des prix à l'étranger, le contrôle des exportations, l'augmentation de la demande du milieu militaire et les réserves limitées, les risques pour les chaînes d'approvisionnement en minéraux augmentent. À l'heure actuelle, les partenaires de l'OTAN dépendent trop de la domination du marché par la Chine et de la capacité déterminante de ce pays à contrôler l'exportation des intrants nécessaires à la défense nationale.

Vu l'intensification des tensions géopolitiques, les membres de l'OTAN, afin d'assurer leur sécurité nationale, se doivent d'adopter une stratégie concertée pour garantir leur approvisionnement en minéraux critiques. Or, le Canada abrite 12 des minéraux critiques recensés par l'OTAN, et 10 des 12 sont produits et raffinés à même notre pays. Sa maîtrise d'une production et d'un financement miniers durables, sa structure de gouvernance stable et sa compréhension des marchés mondiaux peuvent positionner le Canada en tant que fournisseur important pour ses alliés de l'OTAN. Le Canada est un signataire fondateur de l'OTAN; en conséquence, nous considérons que le gouvernement canadien, en collaboration avec le secteur privé, devrait créer une réserve de minéraux critiques pour les métaux de niche essentiels à la défense et ceux pour lesquels les mécanismes d'approvisionnement et de marché sont fragiles.

Cela dit, bien que le Canada recèle un potentiel, il reste encore beaucoup à faire pour surmonter les obstacles au chapitre de l'exploitation des ressources et de leur commercialisation. Sur ce plan, je vous adresse trois recommandations.

Tout d'abord, il faut une nouvelle vision de l'acheminement de la production jusqu'aux marchés. En effet, bien que 60 % du PIB du Canada dépendent du commerce international, les investissements dans les infrastructures, par habitant, accusent du retard par rapport à ceux de pays comparables comme l'Australie ou la Suède. Il nous faut une stratégie nationale en matière d'infrastructures commerciales qui rassemble tous les ordres de gouvernement ainsi que le secteur privé afin de hausser les investissements pour mieux concrétiser nos ambitions commerciales.

Cependant, il faut également faire le nécessaire pour que nos chaînes d'approvisionnement continuent à s'adapter aux besoins de la clientèle actuelle et future. Voici un exemple: uniquement dans le secteur des transports, le Canada a enregistré en 2023 et en 2024 62 arrêts de travail, qui ont mis en cause une vingtaine de milliers de travailleurs. Autre point important: le Canada est un dernier de classe dans l'OCDE pour le nombre de jours perdus en raison d'interruptions de travail. Voilà des statistiques peu reluisantes dans un monde qui s'attend à recevoir ses marchandises avec rapidité et fiabilité.

Ensuite, le Canada doit devenir mieux à même de dépister les éventuels projets de minéraux critiques, de les approuver et de les concrétiser. Notre pays possède en effet une main-d'œuvre, des entreprises et des milieux qui savent comment assurer la prospection de minéraux critiques, leur extraction et leur transformation à grande échelle. Actuellement, il nous apparaît prometteur que des pouvoirs publics d'un bout à l'autre du pays négocient de concert des accords de reconnaissance mutuelle qui favorisent la réalisation de projets d'exploitation des ressources et d'extraction minière selon l'approche dite « un projet, une évaluation ».

Néanmoins, les écueils demeurent considérables. Selon un rapport publié dernièrement par S&P Global, le Canada est sur-avant-dernier pour les délais de mise en production de projets miniers. Ainsi, bien que la fonderie et le raffinage soient des étapes déterminantes pour l'indépendance et la résilience de la chaîne d'approvisionnement, beaucoup des processus d'approbation au pays font obstacle aux nouvelles installations et même aux agrandissements ou aux améliorations.

Le secteur privé canadien se heurte en outre à la concurrence déloyale de producteurs étrangers qui sont avantagés par une politique nationale délibérée de surcapacité et d'offre excédentaire ou encore l'absence de normes rigoureuses à l'égard de la main-d'œuvre et de l'environnement. Selon nous, l'excellence réglementaire devrait jouer en faveur de tout projet jugé essentiel aux intérêts du Canada et de ses alliés en matière de sécurité nationale, y compris en donnant un coup d'accélérateur aux approbations et à la délivrance des permis.

• (1115)

Enfin, il importe de profiter de l'occasion pour libérer le potentiel d'innovation du Canada. Mettre l'accent sur les ressources en général et les minéraux critiques en particulier représente une occasion unique en une génération de stimuler les progrès techniques sans s'en tenir à l'exportation de matières brutes plutôt que transformées. À cet effet, il faut donner un coup de fouet à la politique du Canada en matière d'innovation. Nos investissements nationaux dans la recherche-développement comptent parmi les plus faibles de l'OCDE, et les travaux de recherche réalisés ici débouchent rarement sur une commercialisation.

Voici d'ailleurs un autre exemple: moins de 1,5 % des brevets déposés à l'échelle mondiale le sont ici. Pour le seul secteur minier, les brevets canadiens oscillent autour de 2 %, alors qu'en comparaison, à plus de 70 %, la Chine domine le marché.

Nous nous réjouissons par ailleurs que la Stratégie industrielle de défense du Canada mentionne le BOREALIS, qui devrait être une pierre angulaire de sa réussite. Par conséquent, nous incitons le gouvernement à voir à ce que les travaux de ce bureau portent également sur les minéraux critiques.

En terminant, je vous laisse sur les sages conseils donnés par Jonathan Price, PDG de Teck Resources, dans un discours à Ottawa au début du mois, c'est-à-dire qu'il ne faut pas tarder, car ce que nous ferons au cours des 5 prochaines années définira la trajectoire que nous suivrons pendant 50 ans.

Je vous remercie. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

Le président: Merci.

Monsieur Gaulin, vous disposez d'un maximum de cinq minutes.

Jeff Gaulin (vice-président, Affaires corporatives, Vale Base Metals): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie vivement de m'avoir invité à m'adresser à vous.

Je m'appelle Jeff Gaulin et je travaille pour Vale Base Metals.

Commençons par une prémisse toute simple: on ne peut pas défendre son pays — ni ses frontières, ni son environnement, ni son économie — sans minéraux critiques, et la sécurité nationale commence dans les chaînes d'approvisionnement, puisqu'elle dépend des pays qui les contrôlent et de leur capacité à résister à la pression.

Les minéraux critiques représentent un avantage économique indéniable pour le Canada. Ils attirent des investissements, ils créent des emplois et ils stimulent le développement régional tout en accélérant la transition énergétique et en rendant le commerce international facultatif. À l'heure actuelle, les minéraux critiques sont un atout stratégique pour notre pays.

Je vais aujourd'hui insister sur trois points. Primo, les minéraux critiques canadiens sont indispensables aux Forces armées canadiennes, au NORAD et à l'OTAN. Secundo, le nickel, le cuivre et le cobalt sont indispensables à la mission de protection de la souveraineté dans l'Arctique. Tertio, le Canada doit se presser davantage d'extraire encore plus de minéraux grâce à la revalorisation de sites miniers existants. Élargir dès aujourd'hui la portée du crédit d'impôt permettrait de produire et de transformer davantage de minéraux dès demain.

À Vale Base Metals, notre mission consiste à garantir un approvisionnement minier à un monde en transition, et nous nous en acquitons au Canada depuis un siècle. Actuellement, nous employons plus de 7 000 personnes dans le seul écosystème en Amérique du Nord à aller de l'extraction au raffinage. Dans 8 mines et 3 raffineries réparties du Labrador au nord du Manitoba, nos équipes assurent la prospection, l'extraction et le raffinage du cuivre, du nickel et du cobalt.

L'an dernier seulement, au Canada, nous avons produit 89 000 tonnes de cuivre, 80 000 tonnes de nickel et plus de 3 000 tonnes de cobalt, 3 minéraux qui sont considérés comme prioritaires pour la sécurité nationale selon la Loi sur la production de défense du Canada, et ce n'est pas pour rien, puisqu'ils sont essentiels à la stabilité économique, à la résilience industrielle et à la défense nationale. Voilà mon premier point.

Les minéraux critiques canadiens sont indispensables aux Forces armées canadiennes, au NORAD et à l'OTAN. En effet, à défaut d'un accès garanti à ceux-ci, aucune capacité militaire avancée n'est possible. Ils ne sont pas interchangeables. Ils sont intégrés dans des plateformes qui peuvent durer jusqu'à 40 ans et ils sont nécessaires à l'interopérabilité de l'OTAN.

Le Canada produit ou raffine 10 des 12 minéraux que l'OTAN considère comme essentiels à la défense et il est le principal fournisseur des États-Unis pour le nickel de classe 1, de qualité militaire. Concrètement, en tant que pays de confiance aux intérêts géopolitiques communs, le Canada est le seul pays qui est à même d'approvisionner fiablement les Forces armées canadiennes et l'OTAN en nickel et en cobalt, de l'extraction jusqu'au raffinage.

Deuxièmement, le nickel, le cuivre et le cobalt sont indispensables à la mission de protection de la souveraineté dans l'Arctique. Les brise-glaces, les drones et les systèmes d'intelligence artificielle dans le Nord, tous poussés à leurs limites par le froid extrême, la corrosion et l'éloignement, dépendent en effet des minéraux critiques. C'est grâce au cuivre que l'intelligence artificielle existe dans l'Arctique, au nickel qu'elle fonctionne et au cobalt qu'elle le fait durablement. Ces minéraux sont des catalyseurs de la mission dans l'Arctique. Sans eux, la capacité du Canada à se défendre dans l'Arctique, ainsi qu'à respecter ses engagements envers le NORAD et l'OTAN, serait fragilisée.

De plus, les activités minières dans le Nord ouvrent la perspective d'infrastructures à double usage, qu'il s'agisse de routes, de ports, de pistes d'atterrissage ou de réseaux énergétiques en région éloignée, sans parler de la main-d'œuvre. Notre mine de Voisey's Bay, dans le Nord du Labrador, dispose d'un port en eau profonde dont l'élargissement l'adapterait au soutien d'opérations navales. Une nouvelle piste d'atterrissage plus longue pourrait à la fois accroître la productivité de cette mine et servir d'installation avancée aux Forces armées canadiennes. Au fur et à mesure que le Canada optimise ses infrastructures de défense, les partenariats de ce genre sont susceptibles d'impulser des activités de prospection et de tirer parti des mines existantes. En région nordique, les infrastructures minières sont des infrastructures de sécurité.

Mon dernier point, c'est que le Canada doit se presser d'intensifier l'extraction de minéraux critiques. Après tout, ce n'est pas en laissant ces matières dans le sol que l'on protégera notre avenir. Pour ce faire, il faut une production. Tout en découle, aussi bien le raffinage et la fabrication que le commerce international et la sécurité.

Voilà les trois considérations stratégiques à long terme que j'appelle le Canada et les membres du Comité à prendre en considération. Je vous laisse néanmoins sur une dernière réflexion: malgré les richesses polymétalliques exceptionnelles que recèle le Canada, nous n'extrayons pas assez de minéraux en ce moment pour que les raffineries demeurent concurrentielles. En effet, même si Vale Base Metals a extrait 80 000 tonnes de nickel l'an dernier, il lui a malgré tout fallu en importer 16 000 tonnes pour que ses raffineries restent efficaces.

• (1120)

Pensez-y: nous avons dû importer du nickel à Sudbury, là où se trouve pourtant le deuxième plus grand gisement de sulfure de nickel en importance au monde. Nous y exploitons des mines depuis plus de 100 ans et nous continuerons à le faire durant 100 ans. Nous risquons plus de manquer de main-d'œuvre que de matière à exploiter. Grâce à des procédés novateurs, nous sommes à même d'extraire davantage de minéraux à même nos stériles et nos résidus miniers. Autrement dit, les mines représentent aujourd'hui une valeur et une sécurité accrues.

Le moyen le plus rapide et le plus rentable d'accroître la productivité des mines existantes tout en optimisant le recours à la main-d'œuvre, aux infrastructures et à l'équipement actuels consisterait à élargir les crédits d'impôt à l'investissement de manière à ce qu'ils s'appliquent également aux dépenses d'exploitation de mines revalorisées.

Ce n'est pas une question de subventions, mais bien de vitesse. En effet, dans le contexte mondial actuel en matière de sécurité, la

vitesse changera la donne, car nous accusons déjà une génération de retard. Nous ne pouvons pas attendre encore une génération.

Merci.

Le président: Merci beaucoup à tous de vos déclarations préliminaires. Je vous en sais gré.

Nous allons commencer nos rondes de questions. Les trois premières seront de six minutes chacune.

Commençons par M. Kibble.

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leurs déclarations préliminaires.

J'en retiens trois choses. D'abord, le temps presse — j'espère que nous en convenons tous —, l'efficacité sera déterminante, et il y a péril en la demeure. Pour ma part, j'ai bien compris ce message.

J'ai noté beaucoup de questions et je vais papillonner de mon mieux entre vous. Je commence par M. Gaulin.

Vous avez dit qu'il y a deux métaux sur la liste critique de l'OTAN que nous ne produisons pas. Quels sont-ils? Y en a-t-il au Canada? Est-ce qu'ils ne sont pas extraits ou est-ce qu'il n'y en a tout simplement pas?

Je commence là-dessus.

• (1125)

Jeff Gaulin: Je vous remercie de votre question.

Il s'agit d'éléments des terres rares et du béryllium, et il n'y en a pas dans nos gisements. Pour ce qui est de ce que recèle le Canada, je dois m'en remettre à ma collègue de l'Association minière du Canada.

Jeff Kibble: D'accord. Il y en a deux dont on n'a tout simplement pas.

Je pose la question à tous les témoins. A-t-on un fournisseur? Où se procure-t-on ces minéraux à l'heure actuelle? Faudrait-il se constituer des réserves de minéraux critiques qu'on ne trouve pas au Canada?

Ma question s'adresse à tout le monde.

Photinie Koutsavlis: Je me permets d'intervenir.

Je peux parler des éléments des terres rares. Le Canada en recèle des gisements très riches. C'est surtout un problème de calendrier d'exécution, le temps nécessaire pour passer de l'extraction à la production.

Il y a actuellement une usine de transformation au Canada. Le conseil de recherches de la Saskatchewan importe des éléments des terres rares du Brésil et il en assure la transformation dans son...

Jeff Kibble: Est-ce qu'il s'agit des deux éléments...?

Photinie Koutsavlis: Ce sont des éléments des terres rares.

Jeff Kibble: Est-ce qu'il s'agit des deux éléments des terres rares qui ne se trouvent pas au Canada?

Photinie Koutsavlis: Les éléments des terres rares désignent un éventail d'éléments lourds et légers. Il y a des gisements au Canada. Le conseil de recherches de la Saskatchewan a un projet d'essais — en laboratoire et à l'échelle préindustrielle — relativement à la transformation des éléments des terres rares. Néanmoins, comme je l'ai signalé tantôt, la Chine contrôle à peu près 90 % de la transformation et du raffinage.

Jeff Kibble: Merci de l'explication. Je veux en venir à... Il y a le béryllium et autre chose.

Photinie Koutsavlis: C'est le béryllium et les éléments des terres rares qui ne sont pas...

Jeff Kibble: Les éléments des terres rares, d'accord.

Photinie Koutsavlis: Je ne peux pas me prononcer sur le béryllium. Il faudrait que je vous revienne.

Jeff Kibble: C'est quelque chose que nous devons examiner.

Je lance la question à tous les témoins, si quelqu'un veut intervenir. Il a été question à plusieurs reprises de capacité concurrentielle. On importe du nickel à Sudbury, ce qui m'apparaît curieux. Est-ce que chaque témoin peut faire une suggestion pour que l'on gagne en efficacité? Est-ce une question d'approbations ou de formalités administratives? Est-ce que réduire la taxe sur le carbone pour les industries améliorerait les choses? Nous avons également entendu dire qu'il faut des années pour faire approuver des projets.

Rapidement, pour chacun des témoins, quelles mesures rendraient le Canada plus concurrentiel?

Monsieur Gaulin, allez-y.

Jeff Gaulin: Je peux répondre le premier. Comme je l'ai déjà dit, le crédit d'impôt à l'investissement actuel, le crédit d'impôt à l'investissement dans la fabrication de technologies propres, s'applique à certains types seulement de dépenses d'exploitation minière.

Voici un exemple concret. Je peux acheter une camionnette en bénéficiant d'un rabais de 30 % pour la conduire un peu partout sans qu'elle serve à rapporter une tonne de nickel jusqu'à la surface. Par contre, qu'il s'agisse de payer pour le système de ventilation qui permet aux travailleurs de respirer sous terre, l'électricité qui alimente l'équipement sous terre ou même le boulonnage qui évite que nos galeries — les tunnels souterrains, quoi — s'effondrent, aucune de ces dépenses n'est admissible.

La réalité, c'est que les mines au Canada doivent être de plus en plus reculées et profondes. Je répète qu'aucune pénurie de minéraux ne nous guette, sauf que plus une mine est profonde, plus les coûts grimpent, alors que certaines dépenses que cela implique ne sont pas admissibles.

Jeff Kibble: Avant de passer aux autres témoins, j'ai une brève question complémentaire à vous poser. Les crédits d'impôt semblent assez disparates, ils aident un peu ici, un peu là. Selon l'exemple que vous venez de donner, ne serait-il pas plus efficace de réduire les taxes, carrément? Le temps presse. Par exemple, l'élimination de la taxe sur le carbone pour les entreprises pourrait avoir une incidence énorme sur toutes les activités. Si on l'éliminait, carrément, cela aiderait-il à accélérer la production et à nous rendre plus concurrentiels dans le monde?

Jeff Gaulin: Tout ce qui peut permettre de réduire les coûts d'exploitation ou les coûts en capital serait très utile.

Jeff Kibble: Merci.

Monsieur Gullo, allez-y.

Michael Gullo: J'aimerais bien ajouter mon grain de sel à ce que M. Gaulin vient de dire.

De nos jours, la situation est telle que les capitaux peuvent être déployés partout dans le monde, même s'ils se trouvent au Canada. Il n'y a pas de frontières. Le capital peut prendre différents chemins. Il va emprunter la voie de la moindre résistance.

À l'heure actuelle, l'offre au sud de notre frontière est très invitante, en raison du régime d'amortissement accéléré. Le fait de pouvoir déduire 100 % de ses dépenses la première année est très attractant pour les investisseurs de capitaux à l'heure actuelle, et nous commençons à voir que cela porte fruit dans divers secteurs. C'est la politique fiscale générale proposée.

Jeff Kibble: Aux États-Unis.

Michael Gullo: Oui.

Jeff Kibble: Vous pensez que quelque chose du genre serait utile ici.

Michael Gullo: Je pense qu'il serait bien que votre groupe envisage la possibilité d'une proposition fiscale générale du même genre, même si elle est limitée ou présentée dans le contexte de la sécurité et des intérêts nationaux.

● (1130)

Jeff Kibble: Pourrait-on dire que nous avons besoin d'une réforme fiscale, qu'il faut alléger la bureaucratie et les formalités administratives pour rendre vos entreprises plus efficaces et plus concurrentielles? Je n'ai pas beaucoup de temps, mais pour en revenir à l'efficacité dont nous avons besoin et à l'urgence d'agir, est-ce quelque chose qui aiderait?

Michael Gullo: Je pense que c'est une bonne façon de présenter les choses.

Jeff Kibble: Merci.

Monsieur Gaulin, êtes-vous d'accord?

Jeff Gaulin: Oui.

Jeff Kibble: Madame Koutsavlis, allez-y.

Photinie Koutsavlis: J'abonde dans le même sens que mes deux collègues.

Pour renchérir sur ce que vous avez dit au sujet de la rapidité des processus et de la mise en œuvre, je pense qu'il y a un certain nombre d'obstacles dans notre secteur et que le gouvernement du Canada en prend conscience. Il y a beaucoup d'excellentes mesures dans le budget de cette année. L'Alliance du G7 pour la production de minéraux critiques est également un excellent partenariat, une coopération internationale à l'appui des projets réalisés au Canada. Ma seule interrogation est la suivante: comment pouvons-nous faire pour déployer les programmes, le financement et les politiques annoncées dans le budget le plus rapidement possible?

Jeff Kibble: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Kibble.

Merci, madame Koutsavlis.

Madame Lapointe, vous avez la parole pour six minutes.

Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.): Merci, monsieur le président.

Madame Koutsavlis, vous avez dit dans votre déclaration préliminaire que nous devons mieux harmoniser la planification de la défense avec l'exploitation des minéraux critiques afin que les besoins futurs en matière de défense soient pris en compte dans les décisions d'investissement qui sont prises dans l'industrie aujourd'hui. Selon vous, comment pouvons-nous faire pour mieux arrimer les deux?

Photinie Koutsavlis: Prenons un élément essentiel à l'heure actuelle, soit l'accès au capital. Pour que les projets miniers aillent de l'avant, il faut avoir accès à des capitaux, au financement nécessaire pour que les projets passent à l'étape de la production. La construction de projets miniers représente des milliards de dollars d'investissements. Que ce soit pour la mine elle-même ou la fonderie, il faut du financement et diverses autorisations pour que ces projets puissent se réaliser.

Le budget de cette année prévoit la création du fonds souverain pour les minéraux critiques. C'est un programme très important pour réduire les risques liés aux projets et au processus, et pouvoir attirer des investisseurs dans le projet lui-même.

Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire, une grande partie des minéraux critiques dont on a besoin dans le secteur de la défense sont produits en fait au stade de la fusion et de la transformation, dans la chaîne de valeur, de sorte que si nous n'avons pas de mines, nous n'aurons pas la capacité de transformation et de raffinage nécessaire pour les produire le long de la chaîne de valeur. Nous devons extraire davantage de minéraux pour alimenter nos fonderies et disposer des minéraux critiques dont nous avons besoin à quelque fin que ce soit, pour la défense, les technologies propres ou d'autres choses.

Comme mon collègue M. Gaulin l'a mentionné, nous devons également veiller à conserver les fonderies et les usines de transformation que nous avons actuellement, nous devons éviter d'importer les métaux qui alimentent ces installations et nous appliquer à en produire davantage, pour contribuer à la croissance de cette partie de la chaîne de valeur. Pour ce faire, nous devons garantir l'accès aux capitaux nécessaires pour réaliser ces projets.

Viviane Lapointe: Merci.

Monsieur Gaulin, à notre dernière réunion...

Le président: Un instant...

Monsieur Lester, vous avez la main levée depuis un certain temps. Essayez-vous d'intervenir en ce moment?

Hudson Lester: Non, je me demandais simplement si j'allais avoir l'occasion de répondre à la question précédente. Elle s'adressait aux témoins, mais je n'ai pas pu intervenir.

Le président: C'est un bon point. Nous reviendrons à vous dans un instant. Je vais laisser Mme Lapointe utiliser son temps de parole, puis nous verrons si nous pouvons vous redonner la parole.

Merci.

Viviane Lapointe: Merci, monsieur le président.

Monsieur Gaulin, à notre dernière réunion, nous avons entendu Elizabeth Steyn, une universitaire très respectée dans le domaine des minéraux critiques, des chaînes d'approvisionnement en minéraux et de la sécurité des ressources. Je peux vous dire que vous êtes tout à fait d'accord avec bon nombre des choses qu'elle a dites. D'ailleurs, l'une des observations qu'elle a faites est la suivante: « Sans minéraux critiques, on ne peut assurer la sécurité natio-

nale. » Elle a fortement recommandé que le Canada établisse une liste des minéraux stratégiques, les minéraux absolument nécessaires au maintien de l'autonomie et de la sécurité économique du Canada.

Quels critères devrait-on utiliser pour différencier un minéral stratégique de la liste actuelle des 36 minéraux critiques que nous avons? Quels critères devrions-nous utiliser pour les identifier?

J'aimerais également entendre Mme Koutsavlis sur la question.

• (1135)

Jeff Gaulin: Merci beaucoup de cette question.

Il y a tellement de listes des minéraux critiques dans le monde. Les États-Unis en ont quatre, qui comprennent de 30 à 50 minéraux. Je pense que les deux critères de base sont les suivants: il y a premièrement ce dont nous avons besoin pour la défense afin de nous protéger, et deuxièmement, ce dont nous avons besoin pour des raisons économiques, pour notre défense économique, si l'on veut, qui est nécessaire.

À toutes fins utiles, c'est ainsi que les minéraux critiques sont généralement évalués un peu partout. Ce devraient être les deux critères fondamentaux.

Viviane Lapointe: Merci.

Madame Koutsavlis, c'est à vous.

Photinie Koutsavlis: Je vous remercie de la question.

Je suis d'accord avec mon collègue en ce qui concerne les critères pour classer les minéraux critiques.

Au début, nous mettions principalement l'accent sur les métaux nécessaires pour fabriquer les batteries des technologies propres, soit sur les composantes des batteries de véhicules électriques. Nous ciblons maintenant davantage les minéraux critiques de la défense. Dans le dernier budget, cinq minéraux critiques ont été ajoutés à la liste des minéraux auxquels le crédit d'impôt à l'investissement dans la fabrication de technologies propres peut s'appliquer. Il s'agit de l'antimoine, du gallium, du germanium, de l'indium et du scandium. Maintenant, pourquoi ont-ils été ciblés? Vous pourriez voir que c'est très inspiré de la liste des minéraux critiques de l'OTAN. Ce sont des gisements dont le Canada dispose actuellement sur le plan géologique. C'est un objectif et une approche économiques, et cela sert nos objectifs en matière de sécurité de défense nationale.

Viviane Lapointe: Monsieur Gaulin, Elizabeth Steyn a par ailleurs qualifié le nickel de « matériel de guerre par excellence ». D'après votre expérience des chaînes d'approvisionnement industrielles de pointe, qu'est-ce qui fait que le nickel est si fondamental pour les applications en défense et en aérospatiale?

Jeff Gaulin: Le nickel est habituellement combiné au cobalt. Ensemble, ils forment un superalliage nécessaire dans presque tout le matériel et l'équipement militaire devant se déplacer à grande vitesse et à haute température. Ils offrent un soutien structurel qui permet le déplacement rapide des choses. Cela va des chasseurs à réaction aux missiles, en passant par les sous-marins et les drones.

Il ne faut pas oublier le cuivre, non plus, parce qu'à l'ère de l'électrification, rien ne bouge sans cuivre. Pour la défense comme pour l'économie, c'est probablement la base de tout.

Quand on y pense, Sudbury a approvisionné les alliés pendant la Seconde Guerre mondiale au point de répondre à 95 % de leurs besoins en nickel. Les alliés n'auraient pas gagné la Seconde Guerre mondiale sans le bassin de Sudbury et son nickel. Le fait est qu'au Canada, nous avons huit mines de nickel. Les États-Unis en ont une, et elle va fermer dans quatre ans. Nous avons trois raffineries de nickel; ils n'en ont aucune. Soixante-dix pour cent du nickel raffiné au Canada sert à approvisionner les États-Unis. Environ 80 % de son secteur aérospatial et plus de 60 % de son secteur de la défense dépendent des minéraux critiques et du nickel canadien.

Viviane Lapointe: Merci.

Mon temps est-il écoulé?

Le président: Je suis désolé. Votre temps est écoulé, oui.

Monsieur Lester, voulez-vous intervenir avant que je cède la parole au prochain député?

Hudson Lester: Oui. Si vous me le permettez, monsieur le président, je vais répondre à la question de M. Kibble.

Dans le Nord, nous essayons d'obtenir un crédit d'impôt pour l'exploitation minière au nord du 60^e parallèle, principalement parce que l'exploitation minière dans le Nord coûte de deux à deux fois et demie plus cher.

Si l'on prend la liste des minéraux critiques dont M. Gaulin vient de parler, qu'il s'agisse de minéraux pour la défense ou la défense de l'économie, le Nunavut possède 23 de ces minéraux critiques; or, la plupart du temps, nous sommes laissés de côté.

Pour ce qui est de simplifier la réglementation, je pense qu'il faut en moyenne 14 ans pour créer une mine au Nunavut, à cause de toutes les formalités réglementaires et de la bureaucratie. Il serait bon de simplifier les choses. En ne faisant pas la distinction entre les infrastructures situées dans le Nord et les infrastructures de sécurité, à la simple lumière du climat géopolitique actuel et de la façon dont les choses évoluent, les minéraux critiques devraient...

• (1140)

Le président: Merci, monsieur Lester. C'est un bon point. Nous vous en sommes reconnaissants.

Monsieur Savard-Tremblay, vous avez six minutes.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot—Acton, BQ): Merci, monsieur le président. Permettez-moi tout d'abord de vous remercier de vos bons mots au début de la séance.

Je remercie aussi l'ensemble de mes collègues qui ont pris de mes nouvelles et m'ont fait part de leurs encouragements depuis le début. Je leur en suis reconnaissant. Merci, à tous.

Je remercie aussi les témoins de leur présence et de leurs présentations.

Ma première question sera pour vous, monsieur Gullo. Comme vous le savez, la grande inconnue est évidemment la révision de l'Accord Canada—États-Unis—Mexique, ou ACEUM. En principe, l'Administration canadienne et l'Administration américaine ont en commun la volonté de constituer une chaîne d'approvisionnement nord-américaine. Je dis bien « en principe ». L'ancien premier ministre Justin Trudeau avait conclu une entente avec l'ancien président Joe Biden au début du mandat de celui-ci, pour qu'il y ait un accès mutuel aux entreprises de chaque pays. Même s'il y a eu des changements, un nouveau premier ministre au Canada et carrément

un changement de couleur de gouvernement aux États-Unis, la volonté est quand même toujours là.

La révision de l'ACEUM serait-elle une occasion de négocier et d'intégrer un chapitre exclusivement consacré aux minéraux critiques?

[Traduction]

Michael Gullo: C'est une excellente question.

Compte tenu de l'histoire et de l'intégration économique de longue date des économies canadienne, américaine et mexicaine, de façon générale, je dirais qu'il y a un véritable intérêt, non seulement de la part du Conseil des affaires et de ses membres, mais aussi de la part de nos partenaires aux États-Unis et au Mexique, pour veiller à ce que la compétitivité nord-américaine et la sécurité énergétique nord-américaine, pour les produits énergétiques, les minéraux critiques, le nucléaire, l'uranium, etc., soient maintenues pendant cette période et même améliorées dans les années à venir.

Pour ce qui est du libellé à privilégier pour l'ACEUM et de l'orientation que nous prendrons pour sa révision, il y a évidemment beaucoup de turbulences en ce moment. Nous avons de nouvelles propositions des États-Unis à examiner. Nous sommes assez avancés sur ce front, grâce à l'entente conclue entre notre ancien premier ministre et l'ancien président, dont vous avez parlé. Il y a aussi des particularités en jeu dans la coopération en matière de minéraux critiques, qui avaient été établies pendant la première administration Trump.

Lorsque nous examinerons le vaste portrait d'ensemble et que nous entreprendrons la révision de l'accord, la question de savoir s'il conviendrait d'établir un chapitre distinct pour cela fera partie de la discussion et de la négociation. Cependant, je pense que nous devons faire très attention aux avantages qu'il y aurait à établir un chapitre exclusif par rapport aux conséquences qui pourraient se manifester plus tard.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Vous pensez donc que ça mérite d'être considéré, mais, au bout du compte, vous ne savez pas exactement de quel côté la balance pencherait entre les avantages et les inconvénients. C'est un peu ce que je comprends.

[Traduction]

Michael Gullo: Compte tenu des structures et des accords préexistants, il faudra sopeser les avantages et les conséquences potentielles de la création d'un nouveau chapitre à part. Mme Koutsavlis a peut-être une bonne perspective de tout cela par ses membres, qui sont au cœur même du secteur.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Vous avez aussi parlé de la Chine. J'ai trop souvent l'impression qu'on fait comme si elle n'existait pas.

Vous avez parlé de la dépendance à la chaîne d'approvisionnement chinoise. On sait que la plupart des futures mines seront chinoises et centrées sur l'Asie. On veut se libérer de cette dépendance. Je pense qu'on emprunte cette direction.

Maintenant, y a-t-il aussi un autre danger, à savoir une pénétration chinoise dans le secteur des minéraux critiques en Amérique du Nord? On sait que les États-Unis pointent un peu du doigt le Canada depuis longtemps en disant que ce laxisme a miné leur confiance envers le Canada.

Pensez-vous qu'on devrait surveiller de plus près les investissements chinois dans ce domaine?

[Traduction]

Michael Gullo: Il ne fait aucun doute que nous devons être très conscients de tous les risques à la sécurité économique et nationale du Canada. Les dispositions en place sont très robustes.

Pour revenir à ma déclaration préliminaire sur la stratégie industrielle de défense, je pense que nous avons un excellent point de départ pour établir nos paramètres et nos fonctions de sécurité en ce qui concerne les acteurs étrangers et les menaces qu'ils peuvent représenter pour l'économie canadienne et la vie quotidienne. Dans mon exposé, j'ai plaidé en faveur d'un effort concerté avec nos alliés de l'OTAN et d'un partenariat avec les pays qui partagent nos valeurs et nos engagements dans différents domaines.

Je pense que si nous envisagions ce genre de cadres pour élargir nos relations avec nos partenaires commerciaux et nos alliés, et si nous comprenons bien l'importance stratégique des minéraux canadiens dans ce contexte, nous pourrions exercer un pouvoir dissuasif très fort pour atténuer les risques posés par la Chine et d'autres acteurs étrangers.

• (1145)

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Quand on parle de défense, on pense à la préparation à un conflit. Évidemment, on ne souhaite pas avoir de conflit. On espère même que la défense aura avant tout un pouvoir dissuasif et qu'elle sera si forte que ça évitera tout conflit. Ça, c'est dans le meilleur des mondes.

Il me semble que, s'il y a un domaine où on ne peut dépendre de personne d'autre, c'est bien celui de la défense. Or la dépendance aux capacités de raffinage étrangères n'est-elle pas une autre inconnue? En effet, en cas de conflit, cela ne neutraliserait-il pas de facto la base industrielle de défense du Canada?

[Traduction]

Michael Gullo: C'est un grand risque, qui vient renforcer la thèse de base de la proposition que nous avons présentée et illustre pourquoi nous devons nous appuyer sur l'OTAN en cette époque déterminante et pourquoi nous devons offrir nos minéraux critiques à nos alliés et à nos partenaires dans ce domaine, pour vraiment accélérer nos efforts afin de renforcer la résilience dans nos politiques de défense et de sécurité nationale.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Savard-Tremblay.

[Traduction]

Madame Gallant, vous avez cinq minutes.

Cheryl Gallant (Algonquin—Renfrew—Pembroke, PCC): Merci.

Je vous remercie tous de vos questions.

Plus précisément, quels instruments fiscaux les États-Unis ont-ils que le Canada n'a pas pour accélérer l'extraction et rendre le raffinage plus abordable pour les entreprises?

Michael Gullo: Je peux surtout vous parler du capital. Mme Koutsavlis connaît mieux que moi les aspects réglementaires et les processus d'approbation.

Dans ma réponse à M. Kibble, j'ai mentionné le fameux *One Big Beautiful Bill*, qui a été présenté aux États-Unis, et ses dispositions très généreuses concernant les dépenses et leur traitement la première année de dépenses. C'est un outil très puissant pour attirer des capitaux.

Cheryl Gallant: Monsieur Gaulin, quels sont vos plans, si vous en avez, pour accélérer l'extraction? À quelle vitesse cela peut-il se faire?

Jeff Gaulin: L'un des problèmes des mines existantes, c'est qu'elles ne sont pas outillées pour intensifier rapidement leur production. Elles ne peuvent pas facilement augmenter ou réduire la production; il faut beaucoup de temps pour mobiliser des capitaux à long terme.

Ensuite, où est le marché pour nos produits? Dans notre cas, pour le nickel de classe 1, le nickel militaire et le nickel de qualité batterie que nous produisons, le monde est déjà surapprovisionné. Il faudrait qu'il y ait un fort signal de demande des consommateurs pour le genre de produits spécialisés que nous offrons. Nous n'en produisons pas sans raison.

Cheryl Gallant: Le nickel est apparemment l'un des minéraux critiques sur lesquels la Chine communiste n'a pas d'influence manifeste. Comment les entreprises contrôlées par la Chine cherchent-elles à percer le marché canadien du nickel?

Jeff Gaulin: Je dirais qu'elles le font de deux façons. Il y a d'abord les produits physiques, par le raffinage ou l'importation, et l'achat de produits physiques provenant du Canada. Il y a ensuite l'investissement, qui peut être direct ou indirect et dissimulé, comme nous l'avons entendu.

Je pense que l'une des choses à prendre en considération pour le Comité, c'est qu'il y a souvent des restrictions sur ce qu'on appelle les règles d'origine, d'où vient un produit. Celles-ci ne tiennent toutefois pas nécessairement compte de l'origine du minerai lui-même. Où le minerai est-il extrait du sol? Par exemple, la Russie est l'un des principaux producteurs de nickel au monde et fait concurrence au Canada, à Sudbury. Elle le transforme et le raffine en Finlande, après quoi c'est considéré comme du nickel finlandais. C'est pourquoi 99 % du secteur de la défense allemand s'approvisionne en nickel finlandais, qui provient de la Russie.

Cheryl Gallant: Les minéraux critiques comme le nickel devraient-ils être inclus dans les mesures de protection prévues dans le partenariat stratégique que le premier ministre a établi avec la Chine?

Je pose la question à quiconque peut y répondre.

Photinie Koutsavlis: Ce serait très difficile pour elle de proposer des projets, simplement parce que la Loi sur Investissement Canada, qui a été mise à jour il y a quelques années, empêche tout type d'investissement ou d'acquisition d'exploitation minière au Canada, sauf dans des circonstances exceptionnelles. Le gouvernement du Canada a dit très clairement qu'il sera très difficile pour les investisseurs chinois de pénétrer les sociétés minières canadiennes. Il a également imposé des conditions, bloqué ou annulé des investissements.

La Loi sur Investissement Canada prévoit deux critères. Il y a le critère de l'avantage net pour le Canada: essentiellement, est-il dans l'intérêt économique du Canada que cet investissement se fasse? L'autre critère est celui de la sécurité nationale.

• (1150)

Cheryl Gallant: La République populaire de Chine envoie souvent des navires de recherche civils dans l'Arctique pour surveiller les gisements de ressources naturelles. Quels minéraux critiques la République populaire de Chine cherche-t-elle en particulier dans l'Arctique? Se pourrait-il qu'elle puise déjà dans nos fonds marins?

Photinie Koutsavlis: M. Lester serait probablement le mieux placé pour répondre à cette question sur le Nord.

Hudson Lester: Merci.

D'après ce que nous observons, l'accent est principalement mis sur le cuivre. Même si les deux critères dont Mme Koutsavlis a parlé existent, deux entreprises comptent une participation de l'État. Il y a également l'exploitation originale de Hope Bay qui, lorsqu'elle appartenait à TMAC, a failli être achetée par la Chine, mais c'est finalement Agnico Eagle, une entreprise canadienne, qui l'a acquise.

Il s'agit habituellement de nickel et de cuivre. Voilà ce que nous savons pour l'instant.

Cheryl Gallant: Si la République populaire de Chine, ou RPC, revendiquait des droits sur des ressources naturelles découvertes dans les eaux internationales de l'Arctique, comment suggèreriez-vous à notre gouvernement de réagir?

Hudson Lester: Je dois m'en remettre à un autre témoin qui possède une expertise des eaux internationales.

Le président: Pourquoi ne pas y réfléchir? Nous reviendrons sur cette question avec Mme Gallant dans un moment.

Pour l'instant, c'est au tour de Mme Romanado, pour cinq minutes.

Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoine, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui.

Je vais commencer par M. Gaulin.

Vous avez témoigné devant le Comité permanent des ressources naturelles le 27 octobre 2025. Je vais lire une partie de votre déclaration préliminaire, car je pense qu'elle est très pertinente aujourd'hui, et j'aimerais beaucoup que vous nous en disiez plus. Vous avez dit ceci:

[...] Faire du Canada le fournisseur de choix de l'OTAN. Le Canada devrait s'efforcer activement d'obtenir des contrats de défense et d'infrastructures connexes de l'OTAN à un prix avantageux en échange d'un accès préférentiel et à long terme à des minéraux critiques. Le Canada a demandé à adhérer au programme SAFE, Security Action for Europe, de l'UE, qui est un réseau pour l'approvisionnement en matière de défense. Si sa candidature est acceptée, le Canada sera le premier pays non membre de l'UE à adhérer à ce programme, aux côtés du Royaume-Uni, un autre pays non membre de l'UE qui en fait également partie, et viendra en tête des producteurs de minéraux critiques.

Comme vous le savez, nous venons de signer l'accord SAFE avec l'Europe. Nous sommes le seul pays non européen à l'avoir fait. Pourriez-vous nous expliquer ce que cette entente signifie pour le Canada, la façon dont elle nous aidera à diversifier nos exportations de minéraux critiques et le rôle important que le Canada peut jouer à cet égard?

Jeff Gaulin: Je suis heureux que mes observations aient été prémonitoires.

L'une des trois recommandations stratégiques à long terme que j'allais faire au Comité était l'exigence qu'il y ait des minéraux critiques canadiens dans de tels réseaux d'approvisionnement. Je

pense que nous avons vu les premières étapes de cette évolution avec l'alliance des pays membres du G7 sur la production de minéraux critiques. Nous assistons à une entrée de capitaux et à la conclusion d'une entente d'écoulement. La situation contribue à envoyer un signal de demande et à rendre le financement disponible immédiatement.

Que ce soit dans le cadre du plan Réarmer l'Europe, du programme Préparation à l'horizon 2030 ou du programme SAFE, auquel vous avez fait allusion, le Canada est bien placé grâce aux grandes ressources minérales dont il dispose déjà. Nous en avons 10 sur 12. Comme il en est question dans la Stratégie industrielle de défense du Canada, je pense que nous avons l'occasion ici d'exiger une certaine réciprocité à cet égard. Si nous achetons votre équipement, une partie de celui-ci devrait contenir des minéraux canadiens.

Permettez-moi de mettre les choses en perspective en les quantifiant. Par exemple, un sous-marin allemand de type 212 CD fabriqué par ThyssenKrupp compte 30 à 40 tonnes de nickel rien que dans sa structure, et des dizaines de tonnes supplémentaires dans son revêtement, sa tuyauterie et ses systèmes électriques. Si vous multipliez cette quantité par 12, vous obtenez un signal de forte demande et une grande réciprocité dans la convention d'achat. Si l'on considère un projet vraiment important, un brise-glace de classe polaire 2 nécessite entre 400 et 500 tonnes de nickel. C'est environ 10 fois la taille d'un sous-marin.

Pour des produits comme le nickel canadien en particulier, ainsi que d'autres minéraux critiques canadiens, une occasion formidable se présente. Nous pouvons faire la fabrication de produits, ou nous associer et acheter de l'équipement composé de minéraux critiques canadiens.

• (1155)

Sherry Romanado: Vous avez mentionné précédemment que le nickel est abondant dans le monde, si j'ai bien compris. Si nous pouvions nous associer à nos alliés de l'OTAN pour certains de ces projets d'approvisionnement, ce serait une façon de créer une nouvelle demande pour notre nickel. Est-ce exact?

Jeff Gaulin: Absolument. Le nickel canadien est menacé dans le monde entier par l'offre excédentaire de certains pays. Un pays en particulier domine le marché, avec plus de 60 % de la production mondiale. La possibilité de créer un réseau pour l'approvisionnement qui soutient ou accroît la production de nickel canadien, qui est un créateur d'emplois et où nous avons un avantage concurrentiel par rapport à d'autres pays, comme la RPC, peut absolument constituer un avantage tant économique qu'en défense.

Sherry Romanado: C'est fantastique.

Ma prochaine question s'adresse à M. Gullo.

Vous avez brièvement évoqué les conflits de travail et certaines des difficultés à cet égard. Pourriez-vous nous dire si nous disposons d'un soutien suffisant pour les collèges et les universités afin de former les talents dont nous aurons besoin à l'avenir pour répondre à la demande et augmenter la capacité dans le secteur minier? Incitons-nous suffisamment de jeunes à envisager un emploi dans ce domaine? Formons-nous suffisamment d'ingénieurs et de chercheurs dans le secteur? Comment le Bureau de recherche, d'ingénierie et de leadership avancés en matière d'innovation et de science, ou BOREALIS, peut-il contribuer à atteindre cet objectif?

Michael Gullo: Il y a deux aspects à cette question. Je sais que ma collègue, Mme Koutsavlis, aura des données plus poussées sur le bassin de main-d'œuvre du secteur minier, et M. Gaulin aura également des commentaires précis concernant son entreprise.

Je crois comprendre qu'il y a une pénurie de main-d'œuvre. Il est difficile d'attirer les bons talents. Il y a beaucoup de départs à la retraite, mais il faut augmenter les effectifs, en particulier compte tenu de notre orientation, nous qui souhaitons accroître nos récoltes et notre production, ainsi que nos exportations vers nos alliés.

Je sais que Mme Koutsavlis, M. Gaulin et M. Lester ont peut-être d'autres détails à donner.

En ce qui concerne l'innovation, je n'ai pas encore vraiment considéré BOREALIS comme un outil de main-d'œuvre ou de compétences. Il est certain que ce projet suscitera beaucoup d'intérêt une fois qu'il sera mis en place et que l'on comprendra mieux comment il permettra d'attirer les meilleurs talents au Canada et dans nos instituts de recherche, qui s'associeront à BOREALIS et feront partie intégrante de son succès. Je pense qu'il pourrait créer une forte attraction et être un élément très important de la politique canadienne en matière d'innovation.

Lorsque les détails seront connus, nous pourrions peut-être revenir et avoir une autre conversation sur des domaines spécifiques.

Sherry Romanado: Mon temps est écoulé, alors si vos collègues veulent soumettre par écrit leurs réponses à cette question, je les invite à le faire.

Merci.

Le président: Monsieur Savard-Tremblay, vous avez deux minutes et demie.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci.

Madame Koutsavlis, je vais poursuivre avec vous la discussion que j'avais plus tôt avec M. Gullo.

Je sais qu'il y a quelques années, après une prise de conscience trop tardive, selon moi, du fait que la Chine était une puissance inquiétante à bien des égards, le gouvernement a eu une volonté assez affirmée de faire sortir la Chine du domaine minier.

Avez-vous des échos quelconques à cet égard? Sentez-vous d'une quelconque façon qu'elle est toujours là par des moyens détournés? A-t-elle trouvé une façon de garder sa place par l'entremise de différents subterfuges?

[Traduction]

Photinie Koutsavlis: C'est une question à laquelle il m'est très difficile de répondre. Je pense qu'il vaudrait mieux la poser aux responsables de la sécurité nationale et à d'autres organismes du gouvernement du Canada. Je ne suis pas en mesure d'y répondre.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je vous demandais de répondre d'après ce que vous ou vos membres observez.

Dans une étude que nous avons menée il y a deux ou trois ans dans un autre comité dont je suis membre, à savoir le Comité permanent du commerce international, une des conclusions était qu'il était très facile pour une association minière étrangère de s'inscrire en tant qu'association canadienne, et que les règles étaient beaucoup trop laxistes compte tenu des différents avantages spéculatifs

et fiscaux offerts notamment à la Bourse de Toronto. Finalement, il en ressortait que le Canada est une espèce de pavillon de complaisance.

À ma connaissance, les règles n'ont pas été resserrées depuis. Avez-vous fait ce constat également?

• (1200)

[Traduction]

Photinie Koutsavlis: Encore une fois, je ne suis pas en mesure de répondre à cette question.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je comprends que vous ne puissiez pas y répondre présentement, mais seriez-vous en mesure de le faire éventuellement?

[Traduction]

Photinie Koutsavlis: Si vous avez une question précise à laquelle vous aimeriez que nous répondions du point de vue de l'Association minière du Canada, je me ferai un plaisir d'y réfléchir et de vous revenir là-dessus.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Selon vous, les règles pour s'inscrire comme compagnie minière canadienne sont-elles trop molles ou laxistes?

[Traduction]

Photinie Koutsavlis: Cela ne relève pas de ma compétence et je ne suis pas en mesure de vous répondre aujourd'hui.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Monsieur le président, combien de temps me reste-t-il?

[Traduction]

Le président: Il vous reste 30 secondes.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Monsieur Gullo, pouvez-vous me donner votre opinion sur ce sujet en 30 secondes?

[Traduction]

Michael Gullo: Pas précisément... Je ne serais pas en mesure de vous donner le niveau de détail qui convient à l'étude que vous menez et à la question particulière pour laquelle vous voulez une réponse. Il faudrait que je vous revienne là-dessus.

Il ne faut pas oublier que nos bourses sont en concurrence avec des bourses de classe mondiale et que nous disposons de systèmes robustes. Elles sont parmi les plus compétitives au monde, et la présence des sociétés minières canadiennes sur nos deux principales admissions à la Bourse de Toronto et à la Bourse de croissance TSX est considérable. À mon avis, cela devrait être considéré comme une force plutôt que comme une faiblesse.

Je pense que votre question porte sur le peaufinage et l'identification des risques, et je pense qu'elle est très pertinente. C'est quelque chose que nous pourrions peut-être vous aider à explorer plus tard.

Le président: Monsieur Bezan, vous avez cinq minutes.

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins d'être avec nous aujourd'hui et de nous aider dans le cadre de cette étude.

Nous avons beaucoup entendu parler de la compétitivité et du fait que nous accusons du retard. Vous avez mentionné certains des problèmes. Parlons de la réglementation et de la fiscalité gouvernementales, qui ne sont pas en phase avec ce que font d'autres pays. Pouvez-vous nous parler de l'impact de mesures comme la taxe sur le carbone pour les industries et la carboneutralité, et de leur incidence sur l'exploitation minière et le raffinage au Canada par rapport à d'autres régions comme les États-Unis ou l'Europe?

Cette question s'adresse à tous les témoins.

Jeff Gaulin: Comme je l'ai dit au début, les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital sont un peu plus hautes. Le Canada est un pays où les coûts sont élevés. Cela s'explique en partie par la maturité de notre secteur géologique. Nous l'exploitons depuis assez longtemps. Les ressources faciles et peu coûteuses ont été extraites. Nous devons désormais soit nous éloigner davantage, dans des endroits comme le Cercle de feu, soit creuser beaucoup plus profondément. Par exemple, à Thompson, au Manitoba, une mine que nous possédons...

James Bezan: Vous venez de vous en départir.

Jeff Gaulin: Nous en vendons seulement une partie. Pour aller à la profondeur nécessaire, il faudrait descendre à environ 13 000 pieds sous terre, soit quatre kilomètres. Ce serait la mine la plus profonde au monde. Nous aurions encore des minéraux à cette profondeur. Le défi est de savoir comment nous y rendre, puis ramener le minerai à la surface. Comment peut-on en faire le raffinement de manière concurrentielle? Nous ne dépasserons jamais la Chine en raison de ses normes. En fait...

James Bezan: Je ne suggère pas de concurrencer la Chine. Je parle d'autres démocraties libres, surtout de nos alliés. Cependant, il faut être concurrentiel si c'est un atout stratégique. Si cela relève de la sécurité nationale, nous devons nous assurer de pouvoir le faire de manière concurrentielle.

Jeff Gaulin: Je pense que nous devons trouver le juste équilibre, car notre capacité à lever des capitaux dépend fortement, sur les marchés mondiaux, de nos antécédents en matière de développement durable. Il faut trouver un compromis entre cet aspect et notre capacité à lever des capitaux pour accélérer notre mise sur le marché.

James Bezan: Un lourd fardeau fiscal et réglementaire ferait fuir une partie de ces investissements, n'est-ce pas?

Jeff Gaulin: Je pense que si nous allions voir nos banquiers et leur disions: « Supprimons toute une série de règlements et de protections environnementales », il nous serait difficile de réunir des capitaux sur les marchés mondiaux.

James Bezan: D'accord.

Le premier groupe de témoins nous a parlé de la nécessité de constituer des réserves de minéraux critiques. Ma question s'adresse à l'Association minière du Canada et au Conseil canadien des affaires. À quel point faut-il accumuler des stocks, et qui doit en assumer le coût?

• (1205)

Photinie Koutsavlis: La constitution de réserves peut en fait servir à plusieurs fins. L'accumulation de stocks par le gouvernement permet d'offrir un prix fixe à une entreprise pour l'achat de son produit, ce qui garantit la poursuite du projet, fournit des capitaux à ce

projet, renforce la confiance des investisseurs et réduit les risques liés à ce projet. C'est un aspect positif des réserves. Un autre avantage provient de l'accumulation de minéraux critiques, ou de ceux utilisés en défense, pour nos applications de défense et les chaînes de valeur de défense que nous souhaitons pouvoir développer au Canada. Le troisième avantage est qu'il permet de répondre aux exigences de l'OTAN en matière de dépenses en défense.

En résumé, la constitution de réserve offre une certitude aux investisseurs et procure à un projet la certitude nécessaire pour pouvoir aller de l'avant. Il fournit le capital et des chaînes d'approvisionnement fiables à notre base manufacturière, et il soutient également nos dépenses en matière de défense.

Pour ce qui est de savoir qui en paie la note, le gouvernement pourrait accumuler des stocks, mais cette réserve pourrait également intéresser nos alliés du G7, à qui nous pourrions en vendre une partie.

James Bezan: Il ne fait aucun doute que la constitution de réserves et les infrastructures nécessaires à l'extraction des minéraux critiques entrent toutes en jeu dans ce 1,5 % de l'OTAN, mais il doit s'agir de dépenses gouvernementales. Il ne peut pas s'agir d'achats d'entreprise.

Photinie Koutsavlis: C'est exact.

James Bezan: Vous avez dit qu'une grande partie de la production est déjà assurée par la Chine et nos adversaires. Si l'on prend l'exemple du lithium, on constate que le Canada ne dispose d'aucune capacité de transformation pour ce minerai. Les États-Unis n'en ont qu'une quantité infime, et tout le reste va à la Chine.

Si nous voulons être un allié fiable, la grande question qui se pose est la suivante: qui investit dans la création d'installations de transformation, ou comment attirer les investissements nécessaires pour que ces installations voient le jour ici, au Canada, ou au sein de l'OTAN?

Michael Gullo: Si je peux me permettre de donner une réponse plus générale, je ne veux pas sous-estimer la quantité de travail nécessaire pour comprendre quels produits de base devraient être gardés en réserve, mais surtout, quel rôle joue le Canada à l'égard d'un produit donné. Quels sont les débouchés? Un effort considérable doit être déployé par les secteurs public et privé pour comprendre où se trouvent les occasions en aval, en amont ou au milieu de la chaîne. Quels sont les outils qui doivent être déployés pour y accéder et vraiment les exploiter?

Je ne veux pas éviter la question, mais je pense qu'il est vraiment difficile de fournir une réponse générale...

James Bezan: Avoir ces conversations devrait peut-être faire l'objet d'une recommandation à l'issue de notre étude.

Michael Gullo: Absolument. C'est l'évaluation de chaque produit qui doit être effectuée par les entreprises et le gouvernement pour déterminer où se trouvent les possibilités au sein de la chaîne de valeur. C'est là qu'il faut vraiment faire preuve de créativité à l'égard des coûts.

Mme Koutsavlis a très bien expliqué les ententes d'écoulement et la façon dont elles peuvent être conclues. Il y a des incitations fiscales dont les entreprises peuvent également bénéficier, sous forme de réductions d'impôts, afin de garder certains produits sur leur propriété plutôt que de faire comme à l'habitude, c'est-à-dire vendre sur le marché. C'est très précis.

Le président: Merci à vous deux. J'ai été très généreux avec le temps.

La parole est à vous, monsieur Malette. Vous avez cinq minutes.

Chris Malette (Bay of Quinte, Lib.): Merci, monsieur le président.

Ma première question est la suivante: les entreprises canadiennes sont-elles actuellement en mesure de s'intégrer aux chaînes d'approvisionnement de la défense de nos alliés compte tenu des engagements auprès de l'OTAN?

Cette question s'adresse à toute personne en mesure d'y répondre.

Jeff Gaulin: C'est en partie vrai, car nous le faisons déjà. Nous pourrions en faire plus. Il ne s'agit pas de substituer ou de laisser tomber nos clients. Comment pourrions-nous augmenter la production pour répondre à la demande croissante?

Chris Malette: Je vous remercie d'avoir soulevé ce point.

Quels sont les obstacles qui empêchent actuellement les investissements privés à grande échelle dans le traitement et le raffinage des minerais au Canada?

• (1210)

Photinie Koutsavlis: Je vais répondre en premier. Nous allons nous relayer.

Pour ce qui est du traitement, du raffinage, de la fusion et du secteur intermédiaire de la chaîne de valeur, il faut avoir le produit pour faire fonctionner ces installations. Dans sa déclaration préliminaire, M. Gaulin a mentionné que Vale doit importer une partie du produit.

Il n'est certainement pas rentable, à l'heure actuelle, d'agrandir nos installations de traitement et nos fonderies, car la production de minéraux critiques n'a pas augmenté. Nous devons accroître la production pour faire plus de fusion. Si la production n'augmente pas... La construction d'installations de traitement coûte entre 200 et 500 milliards de dollars. C'est très coûteux. Nous devons avoir suffisamment de produit pour le justifier. Nous avons des installations de traitement qui ne fonctionnent pas à plein régime à l'heure actuelle. Nous devons augmenter notre approvisionnement en matières premières dans ces installations pour être en mesure de justifier la construction d'installations supplémentaires.

Je serai très brève. C'est ainsi parce que le secteur chinois de la fusion et du traitement applique des frais modiques. Essentiellement, c'est ce qu'une exploitation minière paie pour que son produit soit fondu et raffiné en un autre produit. Étant donné que les prix sont très bas, les marges sont actuellement exceptionnellement minces pour les installations de traitement et de fusion. Il n'est pas rentable d'avoir le produit, la roche extraite du sol, compte tenu des bénéfices et de la capacité à facturer. Dans certains cas, les frais de traitement et de raffinage sont inférieurs à zéro. Il y a en fait des chiffres négatifs à l'heure actuelle.

Dans le contexte actuel, il est difficile de construire des installations supplémentaires.

Chris Malette: Cela rejoint le commentaire de M. Gaulin selon lequel nous ne dépasserons jamais la Chine.

Ma prochaine question s'adresse à M. Lester et à M. Gaulin.

Comment la politique climatique interfère-t-elle avec l'exploitation minérale nécessaire pour l'énergie propre et la défense?

Hudson Lester: Je vais me concentrer sur les systèmes d'énergie non fiables. À l'heure actuelle, ici, en ce qui concerne le climat et tout le reste, tout fonctionne au diesel. Nous sommes dépendants du diesel, qui est importé en totalité, principalement des États-Unis.

La diversification des sources d'énergie et la modernisation du réseau réduisent notre vulnérabilité et augmentent la certitude opérationnelle. En fait, pour nous, il peut s'agir d'investissements conjoints avec l'industrie et le gouvernement fédéral pour soutenir les réseaux électriques dans le Nord. Il faut y voir des projets de résilience stratégique, et pas seulement de développement économique régional.

Chris Malette: Pour alimenter en énergie ces projets de développement, a-t-il été question d'utiliser des petits réacteurs nucléaires dans certaines de ces régions? Je sais qu'il en a été question lors d'une séance à laquelle j'ai assisté en matinée à Halifax, à la conférence internationale sur la sécurité. Quelqu'un y songe-t-il en ce moment?

Jeff Gaulin: Nous avons la chance d'avoir un accès abondant à des sources d'électricité à faibles émissions ou à émissions nulles au Canada. Parmi nos huit mines, une seule n'est pas alimentée par des sources à faible teneur en carbone ou à faibles émissions, et c'est parce qu'elle se trouve sur la côte, dans le Nord du Labrador, et qu'elle n'est pas reliée à un réseau ou à quoi que ce soit d'autre. Nous cherchons toutefois des moyens de nous passer du diesel. L'énergie éolienne est une option, mais ce n'est ni bon marché ni simple. Le transport sur de longues distances de l'électricité produite au fil de l'eau est complexe ou coûteux. Pour ce qui est de l'énergie nucléaire, nous n'allons pas l'imposer à nos cinq communautés autochtones sans avoir au préalable leur plein consentement.

Au sujet des minéraux critiques, je pense que le défi pour nous réside dans le fait que nous en produisons avant l'arrivée de l'énergie renouvelable, et que nous en produisons longtemps après. C'est une occasion extraordinaire pour nous, en particulier pour ce qui est des batteries pour les véhicules électriques. Nous avons toutefois constaté un ralentissement — pas un déclin, mais un ralentissement — de l'adoption de ces véhicules à l'échelle mondiale, ce qui adoucit un peu la courbe de la demande pour ces types de produits.

Permettez-moi de vous donner un chiffre qui met les choses en perspective. L'énergie éolienne est la source d'énergie renouvelable qui utilise le plus de nickel. Chaque turbine d'éolienne en contient deux tonnes. Un navire de la Garde côtière canadienne en contient de 50 à 100 tonnes. Il faut donc 15 fois plus de turbines d'éolienne, et même beaucoup plus, pour équivaloir à un navire de la Garde côtière canadienne. Un brise-glace en contient de 400 à 500 tonnes. C'est le volume de la demande qui permet à nos raffineries de rester ouvertes. Si la demande diminue, ces raffineries ne sont pas rentables. Aujourd'hui, je vous le dis, la situation économique de nos raffineries de nickel, sans parler de nos raffineries de cuivre, est fragile et précaire.

• (1215)

Le président: Merci à vous deux.

Monsieur Kibble, vous avez cinq minutes.

Jeff Kibble: Merci, monsieur le président.

Toutes mes excuses, monsieur Lester, on oublie parfois les gens qui sont en ligne. Je vous remercie de nous avoir rappelé les coûts supplémentaires des activités dans le Nord.

Vous avez mentionné qu'il faut jusqu'à 14 ans pour approuver des projets. Pourriez-vous nous donner des exemples de mesures précises que vous aimeriez voir prises pour accélérer ce temps ridicule qui est nécessaire pour approuver des projets?

Hudson Lester: À l'heure actuelle, en raison du régime de co-gestion que nous avons ici, les délais sont liés en grande partie aux allers-retours que nécessite le système. Il faut s'adresser à la Commission d'aménagement du Nunavut pour faire vérifier et approuver un projet. Ensuite, le projet est renvoyé au promoteur et soumis à la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions pour qu'elle procède à l'évaluation environnementale. On obtient le permis d'utilisation des eaux et tout le reste [*difficultés techniques*].

Jeff Kibble: Il semble que nous l'ayons perdu. Je comprends qu'il décrit les multiples couches d'une bureaucratie compliquée.

J'aimerais passer à M. Gaulin pendant qu'on rétablit la communication.

Vous avez dit que les navires de la Marine et de la Garde côtière en construction nécessitent des tonnes de nickel. Allons-nous être...

L'hon. Steven Guilbeault (Laurier—Sainte-Marie, Lib.): Monsieur le président, nous pourrions peut-être demander d'abord au témoin de terminer sa réponse.

Le président: Oui.

Je vais vous donner plus de temps, monsieur Kibble.

Jeff Kibble: Merci. Je passais à un autre sujet en attendant que la communication soit rétablie. Sa réponse est certainement importante, mais je ne voulais pas perdre un temps précieux.

Le président: Non, non, je vais vous redonner ce temps.

Monsieur Lester, pouvez-vous parler pour vérifier si nous pouvons vous entendre?

Hudson Lester: Oui. Est-ce que cela fonctionne?

Le président: Oui. Nous voulions simplement nous assurer que votre son était toujours activé.

Je vous redonne la parole, monsieur Kibble.

Jeff Kibble: Monsieur Lester, vous pourriez peut-être terminer rapidement votre réponse sur la bureaucratie avec laquelle vous êtes aux prises dans le Nord. À quoi sont dus les 14 ans pour faire approuver un projet? Si ce n'est pas à la bureaucratie, vous pourriez peut-être nous expliquer rapidement de quoi il s'agit.

Hudson Lester: C'est surtout lié à la bureaucratie qui est en place pour les faire approuver. Il y a beaucoup d'allers-retours qui sont nécessaires avec les mêmes organismes pour s'assurer [*difficultés techniques*] une fois que vous avez reçu la réponse.

Jeff Kibble: Merci. Je comprends.

Monsieur Gaulin, fournissons-nous le nickel pour nos navires de la Marine en construction — vous avez parlé des tonnes qui entrent dans la fabrication des navires de la Garde côtière — et pour nos futurs sous-marins, ou l'importerons-nous d'autres pays?

Jeff Gaulin: Le superalliage de nickel qui est utilisé dans les navires de la Garde côtière vient assurément du Canada.

Jeff Kibble: Est-ce aussi le cas pour nos navires de la Marine qui sont en construction en ce moment, et potentiellement pour nos futurs sous-marins?

Jeff Gaulin: En ce qui concerne les sous-marins, je pense que cela dépend du fournisseur choisi et de ce qui est demandé, mais il pourrait assurément provenir du Canada.

Jeff Kibble: Merci.

Comme nous l'avons dit ici aujourd'hui — et j'ai également assisté à la Conférence de Munich sur la sécurité —, nos alliés reconnaissent que les minéraux critiques sont essentiels à notre défense, à la défense de l'OTAN et à la sécurité mondiale, et nous reconnaissons qu'il faut accélérer leur exploitation.

Devrions-nous mettre de côté notre idéologie de carboneutralité pour nous atteler à nos chaînes d'approvisionnement afin de protéger notre pays et nos alliés, de commencer à constituer des réserves et, en fin de compte, de renforcer la sécurité occidentale?

Jeff Gaulin: Il y avait beaucoup d'éléments dans cette question. Aimeriez-vous que je me concentre sur un en particulier?

• (1220)

Jeff Kibble: Nous avons mentionné que c'est essentiel pour la sécurité nationale, pour la sécurité mondiale. Nous devons nous atteler à la tâche. Nous devons composer avec 14 années de bureaucratie et de taxes qui nous paralysent par rapport à nos concurrents.

Devrions-nous mettre cela de côté et dire, écoutez, c'est le moment de passer à l'action et de commencer à construire? Devrions-nous mettre de côté toute cette bureaucratie, qu'il s'agisse de l'idéologie de la carboneutralité, des taxes, etc.?

Jeff Gaulin: La production et la transformation des minéraux devraient être la priorité absolue de l'économie canadienne et de sa défense nationale.

Jeff Kibble: D'accord, merci.

Quelqu'un d'autre veut-il ajouter quelque chose? Vous hésitez, d'accord.

Monsieur Lester, allez-y.

Hudson Lester: J'ai trop peur d'essayer maintenant, mais non.

Il serait formidable de simplifier le processus ou de le supprimer complètement, mais en tenant compte du principe de l'exploitation minière responsable, des répercussions environnementales, etc. Le processus réglementaire est parfois trop lourd, je pense, et dans certains cas, un peu trop redondant.

Jeff Kibble: Merci.

Merci, monsieur le président, de m'avoir accordé plus de temps, en raison des problèmes de communication.

J'ai une question très rapide de dernière minute. Nous avons entendu parler des prix d'éviction pratiqués par la Chine. La Chine est-elle une menace économique ou stratégique pour notre industrie minière? Ma question s'adresse à tous les témoins.

Photinie Koutsavlis: Ma réponse rapide est oui, en ce qui concerne les prix d'éviction. Ils sont en mesure d'inonder le marché de produits, de faire baisser les prix mondiaux et de rendre nos projets non rentables.

Jeff Kibble: Merci.

Êtes-vous d'accord, monsieur Gaulin?

Jeff Gaulin: Oui.

Jeff Kibble: Monsieur Gullo, êtes-vous d'accord?.

Michael Gullo: Oui.

Jeff Kibble: Très rapidement, pour ne pas l'oublier, je vais poser la question à M. Lester.

Hudson Lester: Oui.

Jeff Kibble: Merci, monsieur le président.

Le président: D'accord. Merci, monsieur Kibble.

Monsieur Guilbeault, vous avez cinq minutes.

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault: Merci beaucoup, monsieur le président.

J'ai quelques questions à poser d'abord à Mme Koutsavlis, mais, si les autres témoins veulent y répondre, ils sont libres de le faire.

Une étude n'a-t-elle pas été faite en 2023 ou 2024 par le gouvernement fédéral, selon laquelle le délai moyen d'approbation des projets au Canada était d'environ 3,4 ans?

[Traduction]

Photinie Koutsavlis: Je ne suis pas au courant de cette étude, alors il faudrait que je vérifie.

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault: Votre association a-t-elle des données sur le temps moyen d'approbation des projets dans le secteur minier?

[Traduction]

Photinie Koutsavlis: Il est très difficile de vous donner les délais moyens pour les approbations réglementaires. Entre la découpe et la production, la moyenne se situe entre 10 et 15 ans, mais la durée du processus réglementaire et de délivrance de permis au cours de ces 10 à 15 ans peut varier d'un projet minier à l'autre.

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault: Nous pourrions peut-être déposer cette étude en tant que preuve, monsieur le président.

En ce qui a trait aux délais, si, par exemple, le prix d'une commodité diminuait, une compagnie ne pourrait-elle pas demander au gouvernement fédéral de suspendre l'approbation d'un projet pendant plusieurs années et, ensuite, de relancer l'approbation? Évidemment, ça allongerait le délai.

[Traduction]

Photinie Koutsavlis: Bien sûr, oui, cela pourrait se faire. Cela dit, il y avait assurément beaucoup de dédoublements et beaucoup de délais pour arriver à l'étape de la délivrance de permis. Je pense que le gouvernement fédéral s'est rendu compte et a reconnu au cours des dernières années que la vitesse à laquelle les projets franchissaient les étapes du processus était un problème. C'est pourquoi nous avons vu le gouvernement fédéral prendre beaucoup de mesures...

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault: D'ailleurs, j'ai travaillé là-dessus...

[Traduction]

Photinie Koutsavlis: Oui, je suis...

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault: ... pour accélérer les processus quand j'étais ministre. Ce processus m'est donc familier.

Maintenant, j'aimerais aborder la question de la tarification de la pollution par le carbone. Mes collègues conservateurs semblent indiquer que ça ne fait que générer un coût pour les entreprises. Cependant, le système fédéral de tarification de la pollution par le carbone ne permet-il pas, par exemple, à une entreprise qui serait plus performante qu'une autre dans un secteur de générer des crédits et vendre ces crédits pour faire des profits?

[Traduction]

Photinie Koutsavlis: Je mentionnerai que l'Association minière du Canada appuie la tarification du carbone.

L'hon. Steven Guilbeault: Avez-vous dit appuie ou n'appuie pas?

Photinie Koutsavlis: Elle appuie la tarification du carbone. Nous appuyons les engagements que nous avons pris à Paris. Nous encourageons nos membres à décarboner leurs activités. Nous sommes conscients également que nos produits contribuent en fait à décarboner notre économie grâce aux technologies propres.

● (1225)

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault: Il existe effectivement un mécanisme.

[Traduction]

Le système de tarification fondé sur le rendement comprend un mécanisme qui permet aux entreprises qui ont un meilleur rendement que d'autres de vendre des crédits.

Voici ma prochaine question. Pour les entreprises de votre secteur, y a-t-il des possibilités d'obtenir un prix supérieur pour certains produits dans certains marchés? Par exemple, l'Union européenne a adopté un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières. C'est l'un des plus grands marchés au monde, et l'on serait prêt à payer un produit plus cher s'il est à faibles émissions de carbone.

Photinie Koutsavlis: À l'heure actuelle, nos produits ne se vendent pas à un prix supérieur sur les marchés. En fait, dans sa forme actuelle, le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières... On attend un document de travail sur la reconnaissance ou non du système canadien de tarification du carbone. Il reste à déterminer s'ils jugeront notre système équivalent ou non. Ce n'est pas le cas actuellement.

L'hon. Steven Guilbeault: C'est possible, si nous parvenons à un accord avec l'Union européenne.

Photinie Koutsavlis: Je pense qu'il faudrait voir ce que l'Union européenne décidera de faire.

L'hon. Steven Guilbeault: Est-ce que je me trompe en présumant...? M. Bezan a parlé d'examiner les différents mécanismes — comme la tarification du carbone — qui ont été mis en place dans des démocraties comme la nôtre. L'Union européenne et l'Australie — et même l'Afrique du Sud, la Chine et environ une douzaine d'États américains — n'ont-ils pas instauré une tarification de la pollution?

Photinie Koutsavlis: Comme vous étiez le ministre précédent et que vous dites bien connaître le dossier, je pense que vous connaissez la réponse à cette question, alors je vais vous laisser y répondre.

L'hon. Steven Guilbeault: Nous ne sommes pas les seuls au monde à avoir mis un prix sur la pollution.

[Français]

J'ai une dernière question à poser à notre collègue du nord.

[Traduction]

Je vais rebondir sur une question que M. Malette a posée plus tôt.

À quoi ressemble le développement responsable dans le Nord, compte tenu évidemment, d'une part, que la plupart des projets de développement se trouvent sur des terres autochtones, et d'autre part, qu'il s'agit d'écosystèmes très fragiles?

Hudson Lester: Le développement responsable est un enjeu complexe, parce que tout doit être construit à partir de rien. Il n'y a pas de routes, pas de réseaux de communications ou électriques. Il faut discuter avec les propriétaires fonciers inuits, ainsi qu'avec les communautés qui sont les plus directement touchées et les plus proches du projet, et il faut conclure des ententes sur les répercussions et les avantages avec les Inuits, etc., pour s'assurer que toutes les parties sont d'accord pour suivre les procédures appropriées, procéder à la remise en état, etc.

Le coût est extrêmement élevé, car tout part de zéro.

Le président: Merci, monsieur Lester.

Madame Idlout, aviez-vous levé la main?

Lori Idlout (Nunavut, NPD): J'espère simplement pouvoir poser une question, ou au moins dire quelque chose avant la fin de la séance.

Le président: Si je peux me permettre, je vais regarder le temps qui reste. Je vais donner la parole à M. Savard-Tremblay, puis à M. Bezan.

Les députés d'en face seraient-ils d'accord pour permettre à Mme Idlout de prendre la parole? Nous allons partager notre temps, madame Idlout. Je vais demander à un des députés du Parti libéral de partager son temps avec vous.

Monsieur Savard-Tremblay, vous avez la parole.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Ma prochaine question s'adresse à vous, monsieur Gaulin.

La Chine domine surtout le marché mondial du nickel et du cobalt. Vous me corrigerez si je me trompe, mais il me semble que sa domination est surtout liée à ces ressources et qu'elle repose notamment sur ses investissements en Afrique et en Indonésie, donc dans la région indo-pacifique.

Cette domination est-elle un problème pour vous sur le plan concurrentiel, à cause des normes qui ne sont probablement pas les mêmes que les normes canadiennes?

[Traduction]

Jeff Gaulin: Je pense que nous avons mentionné plus tôt que la domination du marché par la Chine, tant par sa capacité d'investir que d'inonder le marché du nickel, constitue une menace sérieuse pour le prix des produits de base et, par conséquent, pour la compétitivité du Canada et du nickel canadien. Par ailleurs, ses investissements dans le monde entier et sa domination du marché de la transformation signifient que sa part de marché en fait un concurrent direct pour le nickel canadien.

Oui, c'est une menace concurrentielle importante, non seulement pour les nouveaux débouchés, mais aussi pour les mines et les raffineries existantes aujourd'hui.

• (1230)

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Le recyclage est-il une occasion à saisir pour le ministère de la Défense nationale?

[Traduction]

Jeff Gaulin: Oui, absolument.

Je pense que les déchets ont de la valeur à deux égards. Nous voulons élargir nos possibilités dans l'économie circulaire. Encore une fois, nous avons accumulé 100 ans de roches stériles à Sudbury. Lorsque nous avons fait venir des délégations internationales, les gens ont demandé à les acheter, parce qu'ils voient la valeur des minéraux qui s'y trouvent encore, et la technologie existe pour les extraire, et pas seulement pour ce qui est du nickel, du cuivre et du cobalt, mais potentiellement aussi pour d'autres minéraux. Nous pouvons aussi convertir nos résidus pour les faire passer d'un élément de passif à un élément d'actif, car la technologie existe. Le défi consiste à savoir si nous pouvons le faire à grande échelle et à un coût acceptable pour les clients. Nous avons souvent entendu des clients, en particulier en Europe, dire qu'ils aimeraient bien que cela se fasse, mais qu'ils ne veulent pas payer un supplément. Ce sera le défi.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je vais céder les 30 secondes qu'il me reste à Mme Idlout, si elle veut poser une question.

[Traduction]

Lori Idlout: Merci.

Je veux simplement dire que les discussions sur l'exploitation minière sont très biaisées. J'aimerais vous faire part d'une citation d'une Inuk qui a fait l'expérience du processus d'évaluation environnementale au Nunavut.

Joan Scottie a écrit un livre sur son expérience de l'exploitation aurifère et uranifère. Voici essentiellement ce qu'elle dit à ce sujet:

Ce cadre de cogestion semble assurément très bien sur papier. Il appert que les communautés ont beaucoup d'occasions de participer, et que plusieurs mesures de contrôle sont en place pour protéger l'environnement. Cependant, les expériences de ma communauté avec l'exploitation aurifère et uranifère montrent que notre capacité d'influencer les processus est, en fait, très limitée. Au bout du compte, le système laisse le réel pouvoir entre les mains des compagnies minières.

J'espère vraiment que, dans le cadre de cette étude, vous entendrez également des peuples autochtones, des Premières Nations, des Métis et des Inuits, lorsque vous parlerez des répercussions de l'exploitation minière et de son rôle dans la défense nationale.

Qujannamiik.

Le président: Merci beaucoup de votre contribution.

Monsieur Bezan, vous avez maintenant cinq minutes.

James Bezan: Merci.

En ce qui concerne les investissements, vous dites qu'il est difficile d'attirer des investissements en capital, et Vale vient tout juste de vendre sa part importante dans la mine Thompson. Cela a-t-il permis de réunir suffisamment de capitaux pour aller plus en profondeur? J'ai lu dans le communiqué de presse qu'on se concentre sur les anciennes mines qui se trouvent dans la friche industrielle actuellement, y compris les résidus.

Jeff Gaulin: Les 280 millions de dollars de capitaux que nous avons contribué à lever auprès de partenaires, en établissant un partenariat mondial, visent à extraire davantage dans ce que nous avons. S'il est possible pour les nouveaux propriétaires d'aller plus en profondeur ou de trouver de nouveaux gisements, une avenue qu'ils voulaient explorer... La nouvelle PDG de l'entreprise a dit qu'elle voulait doubler la production de cette mine au cours des cinq prochaines années, et les minéraux sont là pour pouvoir y arriver.

James Bezan: Y a-t-il un plan pour rouvrir la fonderie de Thompson?

Jeff Gaulin: C'est une possibilité que les nouveaux propriétaires examinent. Il n'y a pas d'engagement à ce stade. Je pense que l'idée est de stabiliser les opérations et d'augmenter la production. Nous avons augmenté la production à cette mine de 22 % l'an dernier. Les efforts visent en grande partie à utiliser les gens qui sont là, les minéraux qui sont là et l'infrastructure qui est déjà là. On peut encore extraire du nickel là pendant au moins 75 à 100 ans. L'occasion est là, et il est formidable de voir des investissements au Manitoba.

James Bezan: La majeure partie des investissements vient-elle des États-Unis et du Canada, ou de l'Australie?

Jeff Gaulin: Il y a quatre investisseurs, dont trois sont canadiens: Exiro, Vale Base Metals et le Fonds de croissance du Canada. Nous sommes ravis de cet investissement. Nous avons fait appel à Orion Resource Partners, une société d'investissement privée établie à New York. Nous avons regardé du côté du Maple 8 et d'autres fonds de pension publics au Canada. Il est difficile de réunir des capitaux pour des projets miniers canadiens, alors nous sommes heureux d'avoir pu réunir 280 millions de dollars d'investissements pour le Nord du Manitoba.

• (1235)

James Bezan: Si vous regardez d'autres marchés libres, procèdent-ils différemment pour obtenir des capitaux du secteur privé?

Jeff Gaulin: On peut examiner ce qu'ont fait les États-Unis. Le gouvernement américain a investi 400 millions de dollars dans MP Materials. Cela a attiré l'attention de tout le monde. Les capitaux propres du gouvernement américain et les capitaux américains sont certainement disponibles, il y a des liquidités, pour des projets miniers partout dans le monde. Je pense que le Canada envoie le signal indiquant qu'il est prêt à faire des affaires. Notre préférence sera toujours d'attirer des capitaux canadiens, mais je pense que tout capital permettant de maintenir les emplois dans le secteur minier au Canada et d'assurer l'exploitation minière est une bonne chose.

James Bezan: Êtes-vous en train de dire qu'une société d'État... et que nous allons nationaliser notre secteur minier?

Jeff Gaulin: Absolument pas. Le secteur privé fonctionne bien.

James Bezan: Vous voulez simplement être subventionné.

Jeff Gaulin: Les fonds de pension du Canada ont la possibilité d'investir leur capital pour obtenir un bon rendement et garantir la création d'emplois et l'exploitation minière.

James Bezan: Les fonds de pension ont-ils investi dans ce domaine? Leur priorité est de protéger leurs investisseurs; les retraités.

Jeff Gaulin: Je n'obligerai personne à y investir son argent. Je pense que si nous offrons un taux de rendement intéressant et que si nous pouvons réduire les risques, cela deviendra alors une proposi-

tion attrayante. Il est très difficile en ce moment de réunir des capitaux pour l'exploitation minière au Canada.

James Bezan: Quel est le principal inconvénient, à l'heure actuelle, sur le marché? Pourquoi le Canada est-il considéré comme présentant un risque plus élevé et un rendement plus faible que partout ailleurs?

Jeff Gaulin: Comme je l'ai mentionné plus tôt, après 100 ans d'activité, les ressources faciles et peu coûteuses ont été extraites. Il y a beaucoup de formalités administratives — on ne peut le nier — et beaucoup d'incertitudes quant à la construction de nouveaux projets au Canada. C'est pourquoi notre entreprise se concentre sur les nouvelles occasions. Nous avons l'infrastructure, la main-d'oeuvre, l'acceptabilité sociale, si vous voulez, les permis...

James Bezan: Vous n'avez pas les infrastructures nécessaires si vous vous rendez dans le Cercle de feu. Il faut construire les infrastructures pour extraire les minéraux et les transporter à l'usine.

Jeff Gaulin: C'est ce que j'ai dit. C'est la raison pour laquelle notre entreprise se concentre sur les mines existantes plutôt que sur les nouvelles.

James Bezan: Je vais revenir aux recommandations de notre comité. Je m'adresse maintenant aux représentants de l'Association minière du Canada et du Conseil canadien des affaires. Je sais que le Conseil canadien des affaires a formulé trois recommandations principales. Je suis d'accord avec vous au sujet de l'innovation. J'aimerais toutefois savoir quelles recommandations nous devrions formuler pour accélérer le processus d'approbation.

Michael Gullo: Je vous demanderais d'examiner votre question de façon plus globale. À l'heure actuelle, il existe trois grands domaines qui sont vraiment essentiels pour attirer des investissements. Nous avons d'abord quelque peu parlé de la politique climatique. Il y a encore beaucoup d'incertitude à ce sujet en ce moment. Nous savons que le gouvernement fédéral et l'Alberta négocient un nouveau prix potentiel, dans le cadre de leur protocole d'entente. Nous devons voir comment les choses vont évoluer. La trajectoire à long terme jusqu'en 2050 sera très importante pour avoir une idée de la rentabilité des projets au Canada.

Il y a ensuite la question de la réglementation, dont nous avons parlé assez longuement, selon moi, pendant cette réunion.

James Bezan: Vous n'en avez parlé que de façon générale. Vous n'avez pas du tout précisé quels règlements doivent être supprimés, et comment on pourrait accélérer le processus. À quel niveau devons-nous alléger le processus? Est-ce au niveau provincial? Au niveau fédéral? Aux deux? Voilà ce que nous nous demandons en ce moment.

Michael Gullo: Je pense que nous devrions nous efforcer d'adopter une approche qui consiste à n'avoir qu'une seule évaluation par projet, et qu'une seule décision.

Nous avançons dans cette direction grâce à plusieurs accords bilatéraux et accords d'équivalence en cours d'élaboration. Nous devons continuer de réclamer un processus dans le cadre duquel il n'y aura qu'une seule décision. Cela réduira la redondance et accélérera les processus d'approbation de projets, tout comme l'octroi de permis.

Le troisième thème, je dirais, concerne la fiscalité et les investissements. Si nous voulons vraiment et sincèrement saisir cette occasion et répondre à ce besoin impérieux de sécurité nationale au moyen des minéraux critiques — ce qui est le thème de l'étude —, nous devons réfléchir à différentes façons de rendre les projets et les investissements au Canada plus attrayants. Notre proposition relative à la constitution de réserves n'est qu'une façon de s'y prendre. Un autre domaine qu'il serait très intéressant d'examiner serait la reproduction de dispositions de la *One Big Beautiful Bill Act* au moyen d'une politique fiscale générale.

Je me concentre donc sur ces trois éléments pour répondre à votre question. Si vous voulez vraiment favoriser des investissements plus importants, vous devez vous pencher sur le volet climatique, le volet réglementaire, et le volet relatif à la fiscalité et à l'investissement.

Le président: Merci.

Nous allons passer à la dernière série de questions.

Madame Lapointe, vous avez la parole pour cinq minutes.

• (1240)

Viviane Lapointe: Merci, monsieur le président.

Monsieur Gullo, j'aimerais vous poser quelques questions. Ma question rejoint celle de mon collègue, M. Bezan. Quels sont les facteurs qui influencent le plus les entreprises qui envisagent d'importants investissements à long terme dans le secteur des minéraux critiques au Canada à décider de poursuivre ou non leurs projets, en particulier ceux qui sont liés à la sécurité nationale? Je sais que vous avez parlé des politiques et de la réglementation... Y a-t-il d'autres facteurs, ou certains facteurs qui, selon vous, ont plus de poids?

Michael Gullo: Le ton que donnent les dirigeants est certainement important. Il est extrêmement important que nos décideurs politiques, au plus haut niveau décisionnel au pays, envoient des messages clairs indiquant que le Canada tient vraiment à créer des débouchés et à s'associer à ses alliés et ses partenaires commerciaux pour faire avancer ce dossier. Cela dit, ce sont les actions qui comptent. Nous avons besoin de voir des mesures concrètes sur le terrain. Nous avons beaucoup parlé de la longueur de nos processus réglementaires et de délivrance de permis. Les choses s'améliorent, certes, mais il faut le communiquer de façon plus percutante afin d'interpeller les décideurs.

Il faut également que ces autres mesures sur le plan fiscal aboutissent pour qu'un dirigeant d'entreprise puisse justifier auprès de son conseil d'administration que le Canada est une zone sûre et démontrer un rendement sur l'investissement qu'il réalise au pays. Pour revenir à ce que j'ai dit dans ma déclaration préliminaire, le capital ne connaît pas de frontières. Il peut aller là où il y a le moins de résistance et là où il peut faire ce qu'il est censé faire: transformer un dollar en deux dollars ou plus encore.

Viviane Lapointe: Selon vous, comment le Canada peut-il se positionner au sein des chaînes d'approvisionnement nord-américaines et alliées pour s'assurer de demeurer un partenaire de confiance indispensable dans le domaine des minéraux liés à la défense?

Michael Gullo: Nous avons une occasion en or à cet égard. Votre question est vraiment au cœur de la proposition dont j'ai parlé concernant la réserve en lien avec nos partenaires et alliés de l'OTAN. Nous sommes très optimistes quant au rôle que le Canada

peut jouer, selon nous, dans le renforcement de la sécurité énergétique nord-américaine dans différentes chaînes d'approvisionnement énergétiques, qui comprennent les minéraux critiques, le nucléaire et l'uranium.

Pour revenir aux points que mes collègues ont soulevés plus tôt, je dirais que nous pouvons être un fournisseur important pour les marchés nord-américains, non seulement compte tenu de nos gisements, mais aussi de nos capacités de raffinage et de transformation. Nous occupons déjà une position dominante dans l'importation de nombreux produits aux États-Unis. Renforcer cette position à partir d'une base solide peut vraiment contribuer à relever les défis liés à la sécurité énergétique sur le continent.

J'aborde la question sous deux angles. Il y a d'abord une Amérique du Nord forte et résiliente qui favorise également des possibilités sur les marchés internationaux, puis ce que nous proposons de faire dans le cadre de l'OTAN. Je tiens également à souligner — et puisqu'il ne me reste qu'une minute, et je serai heureux de fournir l'article au Comité pour qu'il l'examine — que des groupes d'entreprises d'un bout à l'autre du continent appuient les observations que j'ai formulées au sujet de la sécurité énergétique nord-américaine. Nous sommes les auteurs de l'article dont je parle, mais nous l'avons également publié en partenariat avec la Chambre de commerce des États-Unis et nos homologues mexicains. L'idée d'une Amérique du Nord forte et unifiée est primordiale pour nos membres.

Viviane Lapointe: J'aimerais également connaître votre avis sur la question que j'ai posée plus tôt au sujet de l'idée de préciser les minéraux stratégiques qui figurent sur notre liste de 36 minéraux critiques. Selon vous, quels critères devrions-nous utiliser pour choisir et sélectionner ces minéraux stratégiques?

Michael Gullo: D'abord et avant tout, nous devons veiller à nos propres intérêts. De quoi avons-nous besoin pour assurer notre sécurité économique et nationale? Quels sont les minéraux indispensables à la vigueur et au maintien de notre économie, celle dont nous disposons aujourd'hui et celle que nous souhaitons pour l'avenir?

Je vais aussi revenir à une réponse que j'ai donnée aux députés de ce côté-ci de la salle au sujet de notre proposition relative aux réserves de l'OTAN. Il faut déployer des efforts considérables, produit par produit, afin de bien cerner où se trouvent les possibilités dans la chaîne de valeur et où le Canada peut combler un vide et créer une croissance à long terme grâce à une demande accrue ou renforcer une capacité existante.

Viviane Lapointe: J'ai une question qui s'adresse à tous les témoins.

Qu'est-ce qui différencie le Canada, pour les pays qui cherchent des sources sûres et responsables de minéraux critiques, en tant que fournisseur sur le plan de la fiabilité, de la qualité et de la confiance? Selon vous, que devraient rechercher ou voudront rechercher ces pays?

Je vais commencer par vous, monsieur Gullo.

• (1245)

Michael Gullo: Nous devons bien sûr être concurrentiels. Nos produits doivent être vendus à un prix suffisamment attrayant pour faire du Canada le fournisseur privilégié. Ces pays recherchent également la fiabilité, c'est pourquoi j'ai jugé que je devais absolument vous parler de l'importance des chaînes d'approvisionnement, de l'importance de corridors commerciaux solides et de l'importance de la résilience des chaînes d'approvisionnement. Nous avons une certaine réputation à redorer à l'échelle internationale, car nos chaînes d'approvisionnement sont actuellement soumises à des interruptions presque trimestrielles. Ce sont là des éléments essentiels.

Alors que nous cherchons à produire davantage et que nous comptons sur nos chaînes d'approvisionnement pour accroître notre capacité, je dirais également que nous ne devons pas perdre de vue les changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci, et plus particulièrement les investissements qui doivent être réalisés dans nos corridors de transport et de commerce. Nous disposons d'une bonne stratégie nationale d'adaptation, mais celle-ci est fortement axée sur les municipalités et les logements. Il ne faut pas oublier nos corridors économiques et la raison pour laquelle il faut les rendre résilients. Des exemples d'événements météorologiques extrêmes — des rivières atmosphériques, des feux de forêt, etc. — mettent en évidence la fragilité de nos chaînes d'approvisionnement.

Je vous sou mets ces trois éléments.

Le président: Merci beaucoup, madame Lapointe.

J'aimerais maintenant remercier nos quatre témoins de leur participation aujourd'hui. Je vous remercie de vos observations réfléchies qui nous seront utiles dans le cadre de notre étude. Il va sans dire que c'est important pour le Canada, tant sur le plan de la souveraineté que sur le plan de l'économie.

Madame Romanado, je vous écoute.

Sherry Romanado Monsieur le président, serait-il possible de demander aux témoins de nous fournir une copie de leurs déclarations préliminaires? Elles étaient excellentes, et ce serait formidable d'en avoir une copie.

Le président: Nous les avons, je crois. Nous les distribuerons également aux membres du Comité.

Nous allons maintenant poursuivre nos travaux. Au lieu de suspendre la séance, je vais simplement passer à notre prochain point à l'ordre du jour, qui concerne les travaux du Comité.

Vous pouvez rester, ou vous pouvez simplement sortir discrètement et nous allons poursuivre.

Chers collègues, nous avons quelques points à traiter. Avant de passer à nos motions, je tiens à vous informer que, lors de sa dernière réunion, le Sous-comité du Comité de liaison a convenu de n'approuver qu'un seul voyage. Nous voulions en faire deux. Le nombre de députés pouvant participer à ce voyage a également été limité à six. J'ai besoin de votre autorisation pour modifier le budget de voyage en conséquence. Nous devons aussi nous entendre sur la date du voyage: soit le 6 juillet, soit le 13 juillet.

James Bezan: J'ai une question à ce sujet.

The Chair: Oui, allez-y.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Monsieur le président, j'aimerais intervenir.

[Traduction]

James Bezan: En ce qui concerne le budget de voyage, reportons-nous notre voyage au mois de juillet? Est-ce bien ce que vous êtes en train de dire?

Le président: La proposition était de voyager la semaine du 6 juillet ou du 13 juillet, pour un total de cinq jours et quatre nuits.

James Bezan: D'accord. Et il n'y aura que six membres du Comité et cinq membres du personnel?

Le président: Oui. On a approuvé la participation de six députés seulement et de jusqu'à cinq membres du personnel.

James Bezan: Et si un de nos membres voulait participer au voyage du Comité en utilisant son budget de déplacement?

Le président: Voulez-vous dire s'il payait son voyage en puisant dans son budget de bureau du député?

James Bezan: J'imagine que nous aurions suffisamment de personnel pour soutenir l'ensemble du Comité, si tous les membres du Comité devaient participer au voyage.

Le président: Oui. Voici ce que je propose. Je suis plutôt d'accord avec ce que vous avancez. Il s'agit d'un voyage au Canada. Nous avons un groupe formé de membres de notre administration et de notre personnel qui fournira les ressources nécessaires. Je pense que nous devrions faire preuve d'une certaine souplesse, si nous pouvons utiliser nos budgets de bureau des députés, pour déterminer ceux qui souhaitent venir également.

Pourquoi ne pas laisser au greffier le soin de présenter les propositions finales? On a seulement approuvé la participation de six membres. Cela dit, nous sommes évidemment libres de choisir ce que nous voulons faire avec nos allocations respectives.

Monsieur Bezan, je vous écoute.

James Bezan: Oui, à condition qu'ils acceptent que nous participions au voyage en procédant de cette façon. C'est un voyage au Canada, et je pense qu'il est important que tous les membres du Comité y participent.

Le président: Je suis plutôt d'accord.

Est-ce que cela vous convient? Nous pouvons faire ce que nous sommes autorisés à faire, en respectant ces limites.

Monsieur Savard-Tremblay, vous aviez également levé la main.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je voulais vous proposer d'attendre, parce que je voulais être certain que l'ensemble des membres du Comité seraient présents à cette discussion, étant donné que ça implique des budgets. Plusieurs des membres n'étaient pas à la table, car ils sont allés saluer les témoins, ce qui est compréhensible. C'est seulement pour ça que je vous ai interpellé.

• (1250)

[Traduction]

Le président: Je vous remercie. J'en ai tenu compte lorsque j'ai vu tout le monde partir.

Nous sommes tous de retour maintenant. J'aimerais donc savoir si vous êtes d'accord pour aller de l'avant avec cette proposition.

Madame Romanado, vous avez la parole.

Sherry Romanado: À ce sujet, cela ne me pose aucun problème si les députés ont les points de voyage. Nous pouvons veiller à ce que tous les membres participent. Je pense que c'est très important.

Pouvons-nous nous assurer que ces semaines — que cette suggestion — nous conviennent? Vous avez mentionné des dates en juillet. Pourrions-nous sonder les députés, ou pourrions-nous vous dire un peu plus tard si ces dates nous conviennent? Je ne sais pas ce que mes collègues comptent faire en juillet, alors je pense que ce serait bien si nous pouvions revenir avec quelques suggestions.

Le président: Tout dépendra également si notre greffier est en mesure d'organiser un voyage en fonction de ce que nous planifions, soit la semaine du 6 juillet ou celle du 13. Ce serait donc après l'ajournement de la Chambre.

C'est bien cela, monsieur le greffier? Pouvez-vous nous revenir avec des propositions pour l'une ou l'autre de ces deux semaines? Ensuite, les membres du Comité pourront décider ce qu'ils souhaitent faire.

À vous la parole, madame Gallant.

Cheryl Gallant: Je me demande si le greffier pourrait nous donner des précisions sur la façon dont le montant par personne a été établi. À titre d'exemple, j'aimerais que le lieu de départ et les destinations soient indiqués, afin que ceux d'entre nous qui doivent utiliser des points puissent le faire en sachant comment vous avez procédé pour que nous soyons sur la même longueur d'onde. De plus, en ce qui concerne les hôtels ou les endroits où les gens séjournent — peut-être qu'ils dorment dans des tentes, je ne sais pas —, pourriez-vous faire une ventilation des différents tarifs?

Le greffier du Comité (Jean-Denis Kusion): Si vous regardez la dernière page du budget, tout cela est détaillé. Ce sont des estimations, parce que ce ne sont peut-être pas tous les députés qui partiraient de la région d'Ottawa-Gatineau. Cela varierait également en fonction de la semaine pendant laquelle le Comité choisit de voyager. En proposant l'une ou l'autre de ces deux semaines de juillet, nous voulons essentiellement que vous réserviez ces plages dans votre calendrier en nous confiant le soin de planifier la convocation des témoins et la tenue des réunions.

Si vous voulez de plus amples détails, j'aurais quand même besoin de connaître la semaine au cours de laquelle le Comité se déplacera pour pouvoir vous renseigner davantage.

Cheryl Gallant: D'accord. Il s'agirait d'informations sur les vols, les itinéraires et les hôtels. Ce serait une fois que vous aurez la date.

Merci.

Le greffier: D'accord.

Le président: Nous vous transmettrons tout cela, puis nous déterminerons quelle est la semaine préférée ou celle pour laquelle il y a de la disponibilité.

Monsieur Bezan.

James Bezan: Avez-vous vérifié les tarifs hôteliers sur place? Pendant l'été, ils augmentent.

Le greffier: C'est chose faite. Les agents de logistique sont bien au fait...

James Bezan: Je sais qu'ils connaissent leur travail. Je voulais simplement m'en assurer, parce qu'il y a une énorme différence entre l'hiver et l'été.

Le président: Dois-je faire approuver le budget modifié, monsieur le greffier?

Le greffier: Idéalement, oui.

Le président: D'accord.

Je demande donc s'il y a consentement au sujet du budget modifié présenté par le greffier.

Des députés: D'accord.

Le président: Nous passons maintenant au deuxième point.

La prochaine réunion aura lieu mercredi. Malheureusement, M. Guzman ne peut pas être présent. Nous envisageons donc de modifier l'ordre du jour pour passer à l'analyse des menaces ou encore poursuivre la présente étude. Nous pourrions aussi entreprendre l'étude sur les membres francophones si nous en avons la possibilité. Nous essayons de faire vite pour voir si l'on pourrait convoquer des témoins. Je vous tiendrai au courant au fur et à mesure que les choses évolueront.

Monsieur Bezan.

James Bezan: Je pense qu'il est temps de présenter des motions.

Le président: Oui, je vous cède la parole, monsieur Bezan.

James Bezan: Procédons une motion à la fois.

Pour la première, nous avons donné un avis de motion vendredi. Elle se lit comme suit:

Que, conformément à la motion adoptée le mardi 25 novembre 2025 visant à inviter le directeur parlementaire du budget (DPB) à comparaître pendant au moins deux heures, les éléments à l'étude lors de la réunion soient élargis pour aussi inclure son nouveau rapport intitulé Répercussions financières de l'atteinte de la cible de 5 % de l'OTAN et qu'il compare au plus tard le 13 mars 2026.

Je pense que si nous n'avons rien d'autre mercredi, il serait facile d'inviter le directeur parlementaire du budget. Nous avons déjà une motion qui remonte à novembre. J'inviterais le directeur parlementaire du budget et je demanderais que nous ajoutions ce nouveau rapport, en plus de son rapport précédent, et qu'il compare le plus tôt possible.

Le président: D'accord.

Y a-t-il des commentaires?

Madame Romanado, vous avez la parole.

Sherry Romanado: Eh bien, je ne peux pas vraiment discuter publiquement d'autres avis de motion qui n'ont pas été présentés, mais je sais qu'il y en a plusieurs qui prévoient différentes dates. J'aimerais proposer que nous modifiions cette motion-ci pour qu'elle dise qu'il est invité à comparaître « dès que possible », uniquement parce qu'il y a d'autres choses qui pourraient être urgentes et qui devraient passer avant.

Je ne voudrais surtout pas que nous nous retrouvions coincés du fait que cette motion fixe une date précise. Je propose que nous remplacions donc « au plus tard le 13 mars 2026 » par « dès que possible » et que nous laissions à la présidence le soin de prendre les dispositions nécessaires en fonction de la disponibilité du témoin et des autres éléments à considérer.

• (1255)

Le président: Si vous me permettez d'intervenir, je peux vous dire qu'il a déjà été invité et qu'il comparaitra le 11 mars.

Sherry Romanado: Oh, voilà qui règle la question.

James Bezan: Nous devons tout de même proposer la motion pour qu'il puisse parler des deux rapports à cette occasion.

Le président: Je sais qu'il y a un absent, mais sommes-nous tous d'accord pour aller de l'avant?

(La motion est adoptée.)

James Bezan: Je vais revenir aux motions.

Je propose:

Que le Comité invite l'ombudsman du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes à comparaître pendant au moins deux heures afin de discuter de son nouveau rapport intitulé Marquer le pas: une décennie de progrès entravé pour la Première réserve, qu'il compare au plus tard le 27 mars 2026 et que, le cas échéant, son témoignage soit pris en considération dans le rapport d'étude du Comité sur le Point d'inflexion 2025.

Il y a un recoupement avec la restructuration de la réserve qui est en cours dans le cadre de l'initiative « Point d'inflexion 2025 » de l'armée. Encore une fois, il s'agit d'un haut fonctionnaire du Parlement qui doit faire rapport non seulement au ministre, mais aussi au Comité, alors je pense qu'il est impératif que nous l'entendions dans le cadre de notre travail.

Le président: Y a-t-il d'autres commentaires?

Allez-y, madame Romanado.

Sherry Romanado: Comme je le disais précédemment, je sais qu'il ne nous reste que quelques semaines avant la fin du mois de mars et que mon collègue d'en face pourrait proposer d'autres études. Par conséquent, j'hésite à prescrire des dates, parce qu'elles pourraient devoir être modifiées en raison d'autres motions qui pourraient ou non être présentées.

La proposition me convient, mais j'aimerais savoir si nous pourrions remplacer la date indiquée par « dès que possible » en laissant à la présidence la marge de manœuvre nécessaire pour prendre les dispositions voulues, dans la mesure où nous comprenons bien qu'il peut y avoir des questions plus urgentes qui doivent être réglées avant une certaine échéance.

Le président: Oui, je suis en train de m'entretenir avec le greffier, en tenant compte de certaines contraintes liées aux horaires. S'il s'agit d'un amendement visant à remplacer la date par « dès que possible », je suppose que nous pouvons en débattre maintenant.

Est-ce que cela vous convient? En fin de compte, nous devons nous limiter aux périodes qui nous sont imparties. L'amendement de Mme Romanado vise à remplacer « au plus tard le 27 mars 2006 » par « dès que possible ».

(L'amendement est adopté avec dissidence.)

(La motion modifiée est adoptée avec dissidence. [Voir le Procès-verbal])

James Bezan: La prochaine motion est la suivante:

Que le Comité invite le ministre de la Défense nationale à comparaître pendant au moins deux heures afin de discuter de la Stratégie industrielle de défense.

La stratégie a été rendue publique la semaine dernière.

Le président: M. Bezan vient de lire sa troisième motion. Quelqu'un veut en débattre?

Allez-y, madame Romanado.

Sherry Romanado: J'allais présenter un avis de motion, mais ma proposition va directement dans le sens de celle que M. Bezan vient de nous soumettre.

J'aimerais proposer un amendement qui fait suite à ce que M. Bezan a proposé. J'ai des copies de tout cela, que je vais faire circuler.

Je propose donc l'amendement suivant:

Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité entreprenne une étude sur la Stratégie industrielle de défense (SID); que le Comité examine l'impact de la SID sur l'état de préparation opérationnelle des Forces armées canadiennes, sur l'industrie canadienne de la défense, sur le secteur de l'innovation et sur la création d'emplois au Canada; que le Comité tienne au moins six réunions sur ce sujet; et que le Comité fasse rapport à la Chambre de ses conclusions et recommandations.

Bien sûr, nous voudrions absolument que le ministre compare dans le cadre de cette étude. Mon amendement fait fond sur la motion de M. Bezan, mais il se distingue nettement du fait qu'il ne se limite pas à une seule invitation directement ciblée. Comme il s'agit de la Stratégie industrielle de défense, c'est ce que je souhaite proposer.

• (1300)

Le président: Il semble qu'il s'agisse de deux motions distinctes. Même s'il vise à convoquer le ministre concernant la Stratégie industrielle de défense, votre amendement ajoute un certain nombre d'autres éléments.

J'aurais besoin de précisions sur la façon d'interpréter tout cela, monsieur le greffier.

Monsieur Bezan, je ne sais pas si vous êtes disposé à faire un ajout à votre motion conformément à ce que propose en fin de compte cet amendement. Est-ce que cela vous convient, ou voulez-vous que votre motion soit considérée indépendamment de tout cela?

James Bezan: J'aimerais que l'on s'en tienne à ma motion, car l'amendement proposé introduit des éléments différents. Il est notamment question d'inviter d'autres témoins et de tenir plus de réunions.

Le président: Il y a chevauchement, comme vous pouvez le constater.

James Bezan: Il y a certes chevauchement. Nous pouvons toujours rejeter la motion que je viens de présenter et proposer plutôt celle de Mme Romanado, mais je pense que c'est la nôtre que nous souhaitons adopter. Il est question de deux heures, et nous n'avons pas encore pu obtenir que le ministre...

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Pouvons-nous avoir le texte?

[Traduction]

Le président: J'essaie simplement de ne pas oublier cette étude sur les francophones.

James Bezan: Oui, et c'est pourquoi j'ai soulevé la question...

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: J'aimerais avoir le texte avant de réfléchir davantage.

[Traduction]

James Bezan: Nous devons d'abord décider du sort de cette motion.

Le président: Madame Romanado, j'essaie d'obtenir des éclaircissements.

Nous ne considérons pas que votre motion est un amendement. Est-ce un amendement que vous proposez?

James Bezan: C'est une motion différente. Elle ne peut pas la proposer.

Le président: Le problème, madame Romanado, c'est que si vous présentez cela comme un amendement, je ne suis pas certain que vous puissiez l'utiliser à nouveau.

J'ai besoin de précisions. Je pense que nous allons examiner la motion de M. Bezan et la traiter séparément. Le libellé qui vous a été communiqué, monsieur Savard-Tremblay, est en fait celui de la motion de Sherry Romanado. C'est pour ainsi dire un avis de motion à cette étape-ci.

Madame Gallant, allez-y.

Cheryl Gallant: Nous débattons toujours de la motion de M. Bezan.

Le président: Nous traitons de la motion de M. Bezan, non modifiée pour l'instant.

Cheryl Gallant: J'aimerais en parler.

Le président: Oui, vous pouvez poursuivre.

Cheryl Gallant: Il est possible que nous n'ayons pas le temps de mener une étude de plus, sans parler des complications liées à l'ordre des travaux. Si nous pouvions tout au moins nous assurer que le ministre vienne discuter avec nous sans tarder, nous saurons de quoi il en retourne. Cependant, si nous nous en remettons pour ce faire à une étude qui finira peut-être par se concrétiser, avec tout ce qui peut en découler, il est bien possible que nous ne recevions jamais le ministre.

J'appuie la motion de M. Bezan pour faire en sorte que le ministre compare pendant deux heures à ce sujet.

Le président: Je rappelle aux membres du Comité que le budget supplémentaire des dépenses (C) sera présenté et que le ministre sera également appelé à comparaître à ce moment-là.

Monsieur Savard-Tremblay, vous avez la parole.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: C'est une annonce importante. Je suis donc tout à fait d'accord pour recevoir le ministre à ce propos. Par contre, je voudrais que la réunion suivante porte sur l'étude sur les membres francophones et autochtones des Forces armées canadiennes, et je souhaite que nous nous entendions d'emblée sur le fait que c'est ce qui va suivre immédiatement. Après ça, nous parlerons de la proposition de Mme Romanado.

Je suis bien d'accord pour que nous le fassions, mais je veux quand même que nous ne diluions pas cette question et que nous nous entendions sur le fait de traiter en priorité l'étude qui devait s'en venir.

[Traduction]

Le président: À titre de précision pour les membres du Comité, je ne crois pas me tromper en disant que M. Bezan a présenté une motion afin que le ministre compare au sujet de cette stratégie.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: S'il n'est pas disponible, nous commencerons quand même l'étude sur les membres francophones et autochtones des Forces armées canadiennes. Je veux que ce soit certain.

[Traduction]

Le président: Nous savons maintenant que nous allons recevoir une autre proposition du même ordre aux fins d'une étude plus détaillée de la Stratégie industrielle de défense, ce qui amènera vraisemblablement le ministre et d'autres témoins à comparaître devant nous.

Je prends bonne note de votre remarque. Nous devons déterminer si cela aura une incidence sur le moment où nous pourrions tenir l'étude que vous avez mise de l'avant.

Monsieur Bezan, allez-y.

James Bezan: Il n'y a pas d'échéancier du tout. Il n'y a pas de date prescrite dans la proposition que la présidence vient de faire circuler, pas plus d'ailleurs que dans la motion que je proposerai par la suite. Je suppose par contre qu'il y a un échéancier pour le budget supplémentaire des dépenses (C).

Nous attendons depuis un certain temps l'étude sur les membres autochtones et francophones dans les forces armées. Nous devons nous assurer qu'elle se concrétise le plus tôt possible, car ce dossier traîne depuis l'automne dernier ou même depuis le printemps dernier. Nous devons aller de l'avant.

Adoptons cette motion-ci. Nous pourrions ensuite passer aux autres. Même si la motion de Mme Romanado a été distribuée, elle n'a pas encore été officiellement proposée. Elle en a pour ainsi dire fait un amendement, ce qui ne fonctionne pas vraiment. Il n'est pas du tout question du ministre dans l'étude qu'elle propose. Convoquons d'abord le ministre, puis nous pourrions déterminer comment procéder à l'étude proposée dans la motion de Mme Romanado.

• (1305)

Le président: Madame Romanado, vous avez la parole.

Sherry Romanado: Merci, monsieur le président.

Je crois comprendre que nous allons traiter de la motion dont nous sommes saisis, celle de M. Bezan, et je pourrai présenter la mienne par la suite.

J'ai seulement une chose à dire pour l'instant. Vous avez mentionné que d'ici la fin du mois de mars... Le directeur parlementaire du budget comparaitra le 11 mars, et je crois comprendre que le budget supplémentaire des dépenses doit être présenté avant cela. Je crains simplement que... Je sais qu'il n'y a pas de date associée à la motion dont nous sommes saisis, mais la Stratégie industrielle de défense relève en fait de trois ministres: le ministre de la Défense nationale, la ministre de l'Industrie et le secrétaire d'État à l'Approvisionnement en matière de défense. Si nous voulons pouvoir débattre en profondeur de cette stratégie, j'estime que nous devons les convoquer tous les trois.

Je ne propose pas d'amendement. Je ne fais que lancer l'idée. Tant qu'à faire les choses, aussi bien les faire correctement. Je suis d'accord pour que l'on invite le ministre à nous parler de la Stratégie industrielle de défense.

Le président: C'est sous-entendu dans votre proposition.

Monsieur Bezan, allez-y.

James Bezan: C'est le ministre de la Défense nationale qui doit rendre des comptes au Comité. Je sais que le comité de l'industrie et de la technologie a déjà réalisé une étude préliminaire sur la Stratégie industrielle de défense, et que la ministre Joly a comparu à cette occasion. Je sais également que le secrétaire d'État Fuhr et M. Guzman ont comparu devant le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires. D'autres comités se sont donc déjà penchés sur cette question.

Je crois que nous devons pour notre part discuter de la Stratégie industrielle de défense strictement du point de vue du ministère de la Défense nationale, des Forces armées canadiennes et du ministre de la Défense nationale. C'est pourquoi il est important que le ministre compare pendant deux heures. Si nous adoptons éventuellement l'autre motion proposée par les libéraux, nous pourrions alors envisager d'inviter d'autres ministres dans le cadre de cette étude.

Le président: J'essaie de penser à M. Savard-Tremblay, qui ne veut pas perdre son tour pour la tenue de son étude.

Nous sommes saisis d'une motion de M. Bezan. Nous devons maintenant la mettre aux voix.

(La motion est adoptée.)

Le président: S'il n'y a pas d'autres questions...

Monsieur Bezan, nous vous écoutons.

James Bezan: J'ai fait circuler un avis de motion ce matin:

Que le ministre de la Défense nationale et les fonctionnaires soient invités à comparaître pendant deux heures devant le Comité des prévisions budgétaires supplémentaires (C) pour l'exercice 2025-2026, et que cette réunion ait lieu au moins cinq jours civils avant que les prévisions budgétaires supplémentaires ne soient présentées à la Chambre.

Le président: Je vous remercie de cette proposition, même si je sais que le préavis de 24 heures n'a pas été donné. Je dois toutefois vous indiquer que nous avons déjà demandé que le ministre compare au sujet du budget supplémentaire des dépenses (C).

Madame Romanado, vous avez la parole.

Sherry Romanado: À ce sujet, lorsque le Comité reçoit le ministre au sujet d'un budget supplémentaire des dépenses, la coutume veut que le ministre et ses fonctionnaires soient présents pendant la première heure et que seuls les fonctionnaires demeurent avec nous pour la deuxième heure.

Je ne sais pas si le Comité souhaite maintenir cette tradition voulant que nous invitions le ministre à comparaître pendant la première heure en compagnie des fonctionnaires, et qu'au cours de la deuxième heure, nous puissions approfondir notre étude avec l'aide des fonctionnaires qui répondront à nos questions.

Le président: D'accord, nous allons nous prononcer sur la motion.

(La motion est adoptée avec dissidence.)

Le président: Avec votre accord, je vais lever la séance.

Sherry Romanado: Mais je n'ai pas encore proposé ma motion.

Le président: Je vous prierais de le faire maintenant.

Sherry Romanado: J'ai distribué à tous les membres du Comité un avis de motion concernant la Stratégie industrielle de défense. Je me ferais un plaisir de la relire, mais je peux m'en abstenir vu que vous l'avez tous sous les yeux.

Je rappelle qu'aucune date n'est prescrite. Nous allons certainement enchaîner d'abord avec l'étude sur les membres francophones, mais je pense qu'il serait ensuite important que nous procédions à cette étude plus approfondie. Il va de soi que le ministre devra comparaître à ce sujet, et nous pourrions alors décider de la suite des choses sans toutefois avoir un échéancier précis à respecter.

• (1310)

Le président: Monsieur Bezan, allez-y.

James Bezan: Je vais proposer un amendement. Comme le ministre aura déjà comparu devant nous à ce moment-là, je suggérerais que nous nous en tenions à un minimum de quatre réunions.

Le président: C'est pour autant que nous obtenions l'engagement du ministre à cet égard également.

Seriez-vous maintenant disposés à adopter cette motion telle que modifiée?

(L'amendement est adopté avec dissidence.)

(La motion modifiée est adoptée avec dissidence. [Voir le Procès-verbal])

Le président: La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>